

swiss
transplant



2018

Rapport annuel

Avant-propos du président	3
Le renforcement de la mise en réseau permet d'améliorer les chances de survie	4

1

À notre propos	
Organisation Swisstransplant	6
Nos valeurs	7
Conseil de fondation	7

2

Activités	
Activités du Comité National du Don d'Organes (CNDO)	9
Activités du Comité Médical (CM)	10
Activités scientifiques	11
140 000 signatures collectées pour l'initiative populaire « Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes »	12
Swisstransplant lance le Registre national du don d'organes pour assurer la sécurité et la clarté	14
Rétrospective sur le plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations » 2013–2018	15
Rétrospective des événements en 2018	16

3

Don d'organes	
Don d'organes et de tissus en Suisse	21
Donneurs d'organes	23
Donneurs d'organes par réseau	25
Hôpitaux de détection	26

4

Transplantation	
Centres de transplantation	28
Liste d'attente et transplantations	29
Liste d'attente	30
Transplantations par organe	32
Liste d'attente et transplantations chez les enfants	38
Échange d'organes avec les partenaires européens	39

5

Comptes annuels	
Bilan	41
Compte de résultats	42
Liste des abréviations	43

Avant-propos du président



Chère lectrice,

Cher lecteur,

Je profite de l'achèvement du plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations » 2013–2018 lancé par la Confédération et les cantons pour en tirer un premier bilan. Et, au vu des nombreux résultats atteints, nous pouvons nous targuer d'un bilan positif : entre autres, la formation du personnel médical spécialisé a été davantage professionnalisée, les processus ont été contrôlés et standardisés dans la mesure du possible. En un mot : les hôpitaux suisses, et avant tout les unités de soins intensifs et les services d'urgence, sont prêts ! Prêts à identifier les donneurs d'organes potentiels et à informer et suivre leurs proches de manière transparente et ouverte, afin de connaître le souhait du défunt et d'agir en conséquence.

Ces faits sont corroborés par le nombre de donneurs, qui a atteint un nouveau record en 2018 : pas moins de 18,6 donneurs par million d'habitants, soit au total 158 donneurs d'organes. Le taux de refus est cependant resté supérieur à 50 %, dépassant ainsi nettement la moyenne européenne. Cette situation n'est pas tellement due au manque de volonté de la population suisse de faire un don d'organes qu'au manque de communication du souhait du défunt en matière de don d'organes et de tissus. Dans ce cas, la législation actuelle exige que les proches du défunt décident en son sens, en faveur ou contre le don d'organes et de tissus, une charge supplémentaire survenant dans une situation qui est déjà suffisamment difficile.

Comme annoncé l'année dernière, Swisstransplant a fourni la réponse à cette situation insatisfaisante le 1^{er} octobre 2018 : l'introduction du Registre national du don d'organes a rencontré un grand écho positif. En fin d'année, plus de 40 000 personnes avaient consigné leur volonté dans le Registre national du don d'organes. Un autre jalon de la sécurité et de la clarté dans le processus du don d'organes.

Si ce développement est réjouissant, en tant que responsable de la politique de la santé et président du conseil de fondation de Swisstransplant, je suis persuadé qu'il faut agir au niveau de la modalité du consentement afin de remédier à long terme à la situation précaire du don d'organes. Dans ce contexte, l'initiative populaire « Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes » de la Jeune Chambre Internationale (JCI) Riviera joue un rôle important. L'initiative demande de passer de la modalité du consentement actuelle, explicite, au consentement présumé. Dans ce cas, les personnes ne s'étant pas exprimées de leur vivant contre le don d'organes seraient considérées comme donneurs potentiels. En fin d'année, près de 140 000 signatures avaient été collectées, qui seront déposées en mars 2019, conformément au délai fixé.

La Suisse s'engage également à l'échelle internationale. La collaboration étroite avec la France, mais aussi avec d'autres états européens permet un partage d'expérience intensif au-delà des frontières, ce qui offre de nouvelles chances de recevoir un organe compatible aux patients dont le groupe sanguin est peu courant ou aux enfants.

Je tiens à remercier ici chaleureusement, au nom du conseil de fondation, le personnel hospitalier et les partenaires qui s'engagent jour après jour pour le développement, la professionnalisation et la sensibilisation de la population suisse et européenne au don d'organes. Sans les efforts inlassables de tous, ces jalons et résultats réjouissants n'auraient pas pu être atteints.

Pierre-Yves Maillard

Le renforcement de la mise en réseau permet d'améliorer les chances de survie

4

Suite à la décision prise l'année dernière par le conseil de fondation de lancer un registre national du don d'organes pour la fin de l'année 2018 et de soutenir du mieux possible l'initiative populaire de la Jeune Chambre Internationale (JCI) Riviera «Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes», deux projets majeurs devaient être réalisés en 2018. L'engagement de toute l'équipe Swisstransplant et de nos partenaires a permis de lancer le Registre national du don d'organes comme prévu le 1^{er} octobre 2018. Tant la couverture médiatique que le succès de l'utilisation du registre ont dépassé nos attentes les plus hardies. Avec plus de 40 000 personnes ayant consigné leur volonté de manière contraignante dans le registre en fin 2018, le registre du «oui»/«non» bénéficie d'une très grande popularité parmi la population. L'initiative «Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes» de la Jeune Chambre Internationale (JCI) Riviera a, elle aussi, remporté un franc succès: avec près de 140 000 signatures fin décembre, elle sera déposée en mars 2019 pour être soumise au vote.



sibilité d'attribution d'organes de patients ayant une hépatite C à des receveurs sélectionnés représente notamment un grand progrès lié aux derniers développements de la médecine. Ce règlement confère en quelque sorte à la Suisse un rôle de pionnier en Europe.

La collaboration internationale et l'échange d'expérience ont également pu être renforcés. L'engagement actif au sein de comités internationaux, tels que le Conseil de l'Europe ou

l'European Society for Organ Transplantation (ESOT), ainsi qu'au sein du Scientific Programme Committee pour le congrès de l'ESOT qui se tiendra en 2019 à Copenhague, permet une meilleure mise en réseau et ouvre de nouvelles perspectives. Dans le cadre de la mise en réseau internationale, il convient de souligner particulièrement la collaboration avec la France. Celle-ci permet d'augmenter la chance des patients souffrant d'une insuffisance hépatique aiguë, des patients ayant un groupe sanguin peu courant ou des enfants d'obtenir un organe compatible.

Nos partenaires et le personnel hospitalier demandent, eux aussi, une meilleure mise en réseau et la hausse des dons d'organes connexe. Je souhaite souligner le rôle joué par notre partenaire logistique Alpine Air Ambulance (AAA), qui assure une logistique parfaite, 24 heures sur 24 et dans le respect de standards draconiens en termes de sécurité, ainsi que le transport des équipes et des organes de Suisse et de l'étranger.

Dans les centres de transplantation, les modifications ci-dessus ont demandé des efforts supplémentaires et une coordination plus intensive du personnel médical spécialisé. Jamais il n'avait fallu impliquer autant de spécialistes pour contribuer au mieux à l'évaluation et au suivi des donneurs, et pour assurer, côté receveurs, le maintien du haut niveau de qualité en termes de décision de référencement et de transplantation des patients.

Je tiens ici à remercier chaleureusement tous les partenaires et tous les collègues pour leur engagement quotidien pour le bien des patients. Je remercie et rends en particulier hommage aux donneurs d'organes et à leurs familles. Sans eux, il n'aurait pas été possible d'offrir une nouvelle qualité de vie aux 440 receveurs.

PD Dr Franz Immer



« Peu importe que l'on soit jeune ou vieux, pour ou contre, en public ou dans la sphère familiale : il est temps de mener un débat ouvert et sincère sur le don d'organes. Le don d'organes sauve des vies – et en parler constitue le premier pas. » Bea Albermann

Bea Albermann (2^e pers. sur la droite) est la fondatrice du «Projekt Organspende Zürich» (le projet du don d'organes à Zurich) et la présidente de la Swiss Medical Students' Association swimsa. En 2018, avec l'aide d'étudiants en médecine de toute la Suisse, Bea Albermann s'est engagée activement pour sensibiliser la population au thème du don d'organes, stimuler le débat et recueillir des signatures pour l'initiative en faveur du don d'organes.

Organisation Swisstransplant

Swisstransplant est la Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes. En sa qualité de Service national des attributions mandaté par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), elle est chargée d'attribuer les organes aux receveurs en conformité avec la loi et de gérer la liste d'attente correspondante. Elle organise au niveau national toutes les activités relatives à l'attribution d'organes et collabore à cet effet étroitement avec les organisations étrangères d'attribution. De plus, Swisstransplant établit régulièrement des statistiques sur le nombre de donneurs d'organes, les transplantations et les temps d'attente.

Depuis 2009, Swisstransplant est chargé par la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) de coordonner, sur l'ensemble du territoire, les tâches des cantons fixées par la loi sur la transplantation, de les consolider avec les réseaux de donneurs et d'exploiter les synergies.

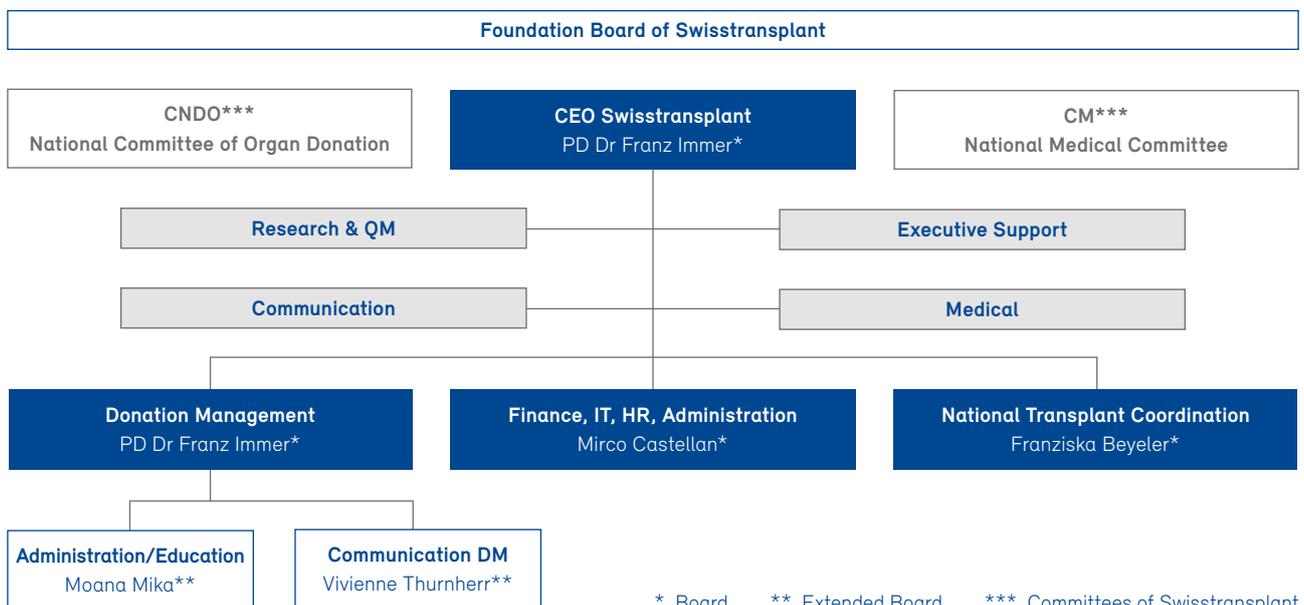
Sur mandat de la Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (SVK), la direction est chargée de rembourser aux partenaires concernés dans les hôpitaux les frais du processus du don d'organes qui ne sont pas couverts par les forfaits par cas de SwissDRG versés au receveur. En

l'occurrence, Swisstransplant est responsable conjointement avec son partenaire logistique Alpine Air Ambulance (AAA) de l'ensemble de la logistique de transport en lien avec le don d'organes.

L'organe supérieur de Swisstransplant est le **conseil de fondation**. Située à Berne, la direction est assurée par le PD Dr Franz Immer et se compose d'une équipe de près de 35 personnes. L'équipe de coordination responsable de l'attribution d'organes peut être jointe 24 heures sur 24. Le directeur et les responsables des services constituent la direction de Swisstransplant. Deux comités secondent l'équipe de Swisstransplant : le Comité Médical (CM) et le Comité National du Don d'Organes (CNDO).

Le **Comité Médical (CM)** est le comité médical de Swisstransplant. Il s'occupe des questions portant sur la médecine de la transplantation et assure les relations avec les centres de transplantation.

Le **Comité National du Don d'Organes (CNDO)** soutient en Suisse le don d'organes et de tissus et s'engage pour un processus de don d'organes de qualité exemplaire, dans le respect des principes éthiques et des bases légales.



Nos valeurs

Notre but est de promouvoir, de développer et de coordonner la transplantation d'organes, de tissus et de cellules au plan national, ainsi que de mieux informer le public et le personnel hospitalier. Nous poursuivons ce but sur la base des valeurs que sont la transparence, la responsabilité et le respect. Ces valeurs constituent le socle sur lequel se fondent les multiples tâches et projets de notre organisation sans but lucratif. Elles étayent notre crédibilité en tant que Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes et permettent à nos partenaires, à nos collaborateurs, au personnel hospitalier, aux personnes concernées et à la population d'avoir confiance en nous.

Transparence

Les tâches que nous effectuons dans le domaine du don d'organes et de la transplantation sont des sujets sensibles aux yeux de la population. Nous nous efforçons donc, pour cette raison, de fournir des informations transparentes, claires et précises sur nos activités. Être transparents signifie aussi donner en public des informations sur des sujets complexes et répondre à des questions. Nous fournissons toute transparence sur nos mandats, sur notre mode de travail et sur les règles en vigueur dans les différents domaines concernés. Notre communication interne est équitable, ouverte et sincère. L'ouverture, la transparence, la collégialité et la loyauté parmi les collaborateurs favorisent l'esprit d'équipe.

Responsabilité

Nous agissons en toute responsabilité vis-à-vis de nos partenaires, de nos collaborateurs et de la population. C'est avec engagement, un esprit d'innovation et une véritable volonté de participation que nous effectuons notre travail. Nous cherchons toujours à réaliser nos tâches en faisant preuve d'un extrême professionnalisme pour obtenir une qualité maximale. Nous sommes conscients de notre devoir particulier et de notre responsabilité par rapport aux donneurs et aux receveurs d'organes et de tissus. L'attribution des organes et la gestion de la liste d'attente nationale s'effectuent selon des règles légales, clairement définies.

Respect

Par nos compétences et grâce à notre présence correcte et souveraine, nous cherchons à mettre en œuvre à tout moment des

solutions constructives. Le travail réalisé avec nos partenaires et nos collaborateurs se base sur des relations respectueuses, vécues dans un climat d'attention, d'équité et de reconnaissance. La dignité de l'homme occupe également pour nous la première place dans nos relations avec les personnes concernées ainsi qu'au niveau des informations données à la population. Notre attitude respectueuse vis-à-vis de nos partenaires, de nos collaborateurs et des personnes concernées est un atout primordial qui étaye notre crédibilité et assure une collaboration réussie.

Conseil de fondation

Le conseil de fondation chapeaute Swisstransplant. C'est à lui que revient la direction stratégique de l'organisation. Le conseil de fondation se compose de 18 personnes venant des secteurs de la médecine, du droit, de la politique, des assurances, des organisations de patients et des hôpitaux. Il est présidé par Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat Vaudois.

Membres

Pierre-Yves Maillard, président
 Pr Dr Christoph Haberthür, vice-président
 Pr Dr Philippe Morel, vice-président (jusqu'au 30.9.2018)
 Dr Isabelle Binet
 Martin Born
 Pr Dr Dr h.c. Daniel Candinas (dès le 1.10.2018)
 Dr Raymond Friolet
 Bert Haak (jusqu'au 30.9.2018)
 Pr Dr Samia Hurst (dès le 30.6.2018)
 Dr Peter Indra, MPH
 Pr Dr Christoph A. Meier
 Pr Dr Manuel-Antonio Pascual
 Roger Schober (dès le 1.10.2018)
 Pr Dr iur. Markus Schott
 Pr Dr Christian Seiler (jusqu'au 30.9.2018)
 Pr Dr Jürg Steiger
 Pr Dr Walter Weder
 PD Dr Thomas Wolff

Assesseurs sans droit de vote

PD Dr Franz Immer
 Pr Dr Markus Béchir, président du CNDO
 Pr Dr Markus Wilhelm, président du CM



« Nous croyons réellement que, grâce au consentement présumé, nous réussirons à faire baisser le nombre de décès et de personnes sur liste d'attente. » Julien Cattin

Julien Cattin est membre de la Jeune Chambre Internationale (JCI) Riviera et président du comité d'initiative de l'initiative populaire «Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes». La JCI Riviera a lancé l'initiative populaire en octobre 2017 et, fin 2018, elle avait recueilli 140000 signatures, qui seront remises à la Chancellerie fédérale en mars 2019.

Activités du Comité National du Don d'Organes (CNDO)

Présidé par le Pr Dr Markus Béchir, le Comité National du Don d'Organes (CNDO) s'est penché en 2018 sur l'orientation stratégique du CNDO. Parallèlement, la première partie du plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations » de la Confédération et des cantons a été achevée. C'est également une page qui se tourne au CNDO : après quatre ans à la présidence du CNDO et du comité de pilotage, le Pr Dr Markus Béchir a passé le témoin fin 2018 à son successeur, le Dr Mathias Nebiker. Swisstransplant remercie ici chaleureusement le Pr Dr Markus Béchir pour son engagement inlassable, ses visions et ses longues années au service du CNDO, et souhaite au Dr Mathias Nebiker un bon début dans ses nouvelles fonctions.

L'assemblée générale du CNDO est soutenue par les comités ci-dessous :

Comité de pilotage du CNDO

(président : Pr Dr Markus Béchir)

Les cinq responsables de réseau et deux experts ayant une fonction de conseillers forment le comité de pilotage du CNDO. Celui-ci dispose de compétences décisionnelles quant au développement des réseaux de don d'organes et à la direction à donner au don d'organes et de tissus en Suisse. En 2018 également, le travail du comité de pilotage s'est inscrit sous le signe du développement stratégique. Dans le cadre de quatre ateliers stratégiques, le comité de pilotage a formulé, dans un document stratégique, les bases du regroupement organisationnel nommé *Don d'organes en Suisse* ainsi que son orientation pour les prochaines années.

Noyau d'experts opérationnel (NEO) CNDO

(présidente : Corinne Delalay-Marti)

Le NEO CNDO se compose des cinq coordinateurs de réseaux. Il joue le rôle d'interface entre les responsables des réseaux, la direction de Swisstransplant et les coordinateurs locaux dans les hôpitaux. Le NEO s'est lui aussi penché sur le plan d'action en 2018. Dans ce contexte, d'autres mesures du plan d'action ont été introduites dans les hôpitaux. Le don

d'organes en pédiatrie restant un événement rare, le NEO s'est également concentré sur la sensibilisation des unités de soins intensifs pédiatriques au thème du don d'organes.

Comité spécialisé DCD

(président : med. pract. Renato Lenherr)

Le comité spécialisé DCD se compose de spécialistes du don d'organes en état de mort cérébrale après un arrêt cardio-circulatoire. Un nombre croissant d'hôpitaux de prélèvement de Suisse proposent un programme de dons pour les donneurs en état de mort cérébrale après un arrêt cardio-circulatoire. L'objectif du comité spécialisé DCD est d'établir un protocole homogène national pour le don DCD. Des programmes déjà en place doivent par ailleurs être harmonisés.

Membres de l'assemblée générale du CNDO en 2018

Pr Dr Markus Béchir, président
 Corinne Delalay-Marti, vice-présidente
 Dr Christian Brunner
 Lucienne Christen
 Pr Dr Philippe Eckert
 Friedemann Eckhart
 Dr Susann Endermann
 Dr Edith Fässler
 Dr Adam-Scott Feiner
 Pr Dr Yvan Gasche
 Eva Ghanfili
 med. pract. Renato Lenherr
 Dr Mathias Nebiker
 Dr Marc Pfluger
 Stefan Regenscheit
 Dr Thomas Sauter
 Jan Sprachta
 Dr Kai Tisljar
 PD Dr Franz Immer (assesseur sans droit de vote)

Activités du Comité Médical (CM)

Après quatre ans à la présidence du Comité Médical (CM) de Swisstransplant, le Dr Isabelle Binet a passé le témoin au cardiologue zurichois Pr Dr Markus Wilhelm. Président du groupe de travail de Swisstransplant «Cœur» (STAH), le Pr Dr Markus Wilhelm est membre de longue date du CM.

L'année 2018 s'est révélée relativement paisible pour le CM. Au cours des séances, les mesures lancées en 2017 visant la réduction du nombre de patients en statut CIT ont pu être approfondies, analysées et observées. Ainsi, des critères supplémentaires ont été adoptés dans certains groupes de travail, en vue de corriger à la baisse le taux de CIT.

Les modifications des règles d'attribution élaborées au cours des années précédentes et introduites en novembre 2017 ont pu être établies, et les premiers bilans ont pu être tirés. Ainsi, les premiers résultats des tests de receveurs négatifs à l'hépatite C ayant reçu un organe d'un donneur atteint d'hépatite C, prévus aux termes de l'annexe 5 de l'ordonnance sur la transplantation, ont pu être obtenus. Les trois receveurs étaient négatifs à l'hépatite C six mois après la transplantation.

Le groupe de travail «Reins» (STAN) de Swisstransplant souhaite introduire une limite d'âge, afin que les organes de jeunes donneurs soient attribués à de jeunes receveurs. Le paramètre «âge du donneur» doit être introduit dans l'ordonnance du DFI sur l'attribution d'organes, selon lequel des receveurs ≤60 ans seraient prioritaires en cas de donneurs de 5 à 30 ans. Une demande a été remise à l'OFSP dans le but d'amender les ordonnances d'attribution.

La Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (SVK) a formé le groupe de travail «SVK Forum Transplantation», qui se penche sur des aspects spécifiques des assurances des receveurs. Deux membres du CM, le Dr Isabelle Binet et le Pr Dr Jean Villard, ainsi que le PD Dr Franz Immer siègent en permanence dans ce forum.

En 2018, Swisstransplant a installé une machine de perfusion du foie HOPE (Hypothermic Oxygenated machine Perfusion) dans trois centres de transplantation du foie.

Certains membres du groupe de travail de Swisstransplant «Reins» (STAN) sont restés impliqués dans l'élaboration des critères médicaux pour le don croisé de reins. Le logiciel d'attribution nécessaire Kidney Paired Donation System (KiPaDoS) est financé par Swisstransplant.

Membres du Comité Médical (CM)

Pr Dr Markus Wilhelm, président
 Pr Dr Jean Villard, vice-président
 PD Dr Christian Benden
 Dr Isabelle Binet
 Lucienne Christen
 Pr Dr Pierre-Alain Clavien
 Dr Olivier De Rougemont
 Pr Dr Michael Dickenmann
 Pr Dr Philipp Dutkowski
 Pr Dr Pascal Meylan
 Pr Dr Philippe Morel
 Ramona Odermatt
 Pr Dr Manuel-Antonio Pascual
 PD Dr Urs Schanz
 Pr Dr Stefan Schaub
 Pr Dr Jürg Steiger
 Pr Dr Bruno Vogt
 PD Dr Franz Immer (assesseur sans droit de vote)
 Franziska Beyeler (administration)

Activités scientifiques

Sous la direction du PD Dr med. Franz F. Immer, Swiss-transplant se penche sur des thèmes scientifiques tels que la recherche sur l'attribution des organes, la détection et l'annonce de donneurs potentiels, le prélèvement d'organes et leur attribution, ou les modalités de leur attribution.

En 2018, Swisstransplant a publié cinq articles dans des revues scientifiques nationales et internationales. L'article «Deceased organ donation activity and efficiency in Switzerland between 2008 and 2017: achievements and future challenges» (Les dons d'organes post-mortem et leur efficacité en Suisse entre 2008 et 2017: réalisations et défis à venir) donne un aperçu de l'évolution du don d'organes en Suisse depuis l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la transplantation. Dans le cadre d'un projet du Conseil de l'Europe, l'efficacité de différents systèmes de don d'organes nationaux a été évaluée et présentée dans l'étude «Evolution of deceased organ donation activity vs. efficiency over a 15 year period: an international comparison» (Évolution du don d'organes post-mortem et efficacité sur une période de 15 ans: comparaison internationale). Avec son article «Erstes nationales Organspenderegister» (Premier Registre national du don d'organes), Swisstransplant a attiré l'attention du corps des médecins et de famille et d'un large public spécialisé sur la possibilité de consigner en ligne sa décision relative au don d'organes et de tissus. L'article «Extended-criteria donors in lung transplantation in Switzerland: an evaluation of two adapted lung donor scores» (Donneurs à critères étendus pour la transplantation des poumons en Suisse: évaluation de deux résultats de donneurs de poumons adaptés) analyse les facteurs influençant la faisabilité de la transplantation des poumons disponibles. Dans sa prise de position «Organspende in der Schweiz – explizite oder vermutete Zustimmung?» (Don d'organes en Suisse – consentement explicite ou présumé?), Swisstransplant présente ses réflexions et indique pourquoi elle favorise fondamentalement un passage au consentement présumé.

Publications

– Weiss J, Elmer A, Béchir M, Brunner C, Eckert P, Endermann S, Lenherr R, Nebiker M, Tisljar K, Habberthür C,

- Immer FF, on behalf of the Comité National du Don d'Organes (CNDO). Deceased organ donation activity and efficiency in Switzerland between 2008 and 2017: achievements and future challenges. *BMC Health Services Research*. 2018;18:876.
- Weiss J, Elmer A, Mahillo B, Domínguez-Gil B, Avsec D, Costa AN, Haase-Kromwijk B, Laouabdia K, Immer FF, on behalf of the Council of Europe European Committee on Organ Transplantation (CD-P-TO). Evolution of deceased organ donation activity vs. efficiency over a 15 year period: an international comparison. *Transplantation*. 2018; 102:1768–78.
- Kreis J, Thurnherr V, Immer FF. Erstes nationales Organspenderegister. *Bulletin des médecins suisses*. 2018;99: 1272–3.
- Elmer A, Birrer M, Weiss J, Aubert J-D, Benden C, Inci I, Krüger T, Soccal PM, Immer FF. Extended-criteria donors in lung transplantation in Switzerland: an evaluation of two adapted lung donor scores. *Swiss Medical Weekly*. 2018;148:w14614.
- Weiss J et Immer FF au nom du conseil de fondation de Swisstransplant, du Comité National du Don d'Organes (CNDO) et du Comité Médical (CM). Organspende in der Schweiz – explizite oder vermutete Zustimmung? *Bulletin des médecins suisses*. 2018;99:137–9.

Activités internationales

Le PD Dr med. Franz F. Immer est engagé dans plusieurs comités internationaux liés au don d'organes et à la transplantation. Depuis 2014, il est membre du Conseil de l'Europe en tant que délégué de la Suisse.

140 000 signatures collectées pour l'initiative populaire « Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes »

Près de 140 000 signatures en faveur de l'initiative populaire « Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes » ont été collectées jusque fin 2018. Le comité de l'initiative de la Jeune Chambre Internationale (JCI) Riviera cherche à modifier la Constitution pour obtenir le passage au modèle du consentement présumé, sauf si la personne concernée a exprimé, de son vivant, son refus du don.

De nombreuses organisations et associations dans toute la Suisse ont contribué au succès de l'initiative. Swisstransplant a poursuivi son étroite collaboration avec le comité de l'initiative et a aidé à collecter les signatures.

L'initiative veut favoriser le don d'organes

Le but des initiateurs est d'encourager le don d'organes avec le modèle du consentement présumé, qui s'alignerait sur l'opinion positive de la population suisse vis-à-vis du don. Selon une enquête représentative réalisée par DemoSCOPE en 2015, environ 85 % de la population suisse sont en faveur du don d'organes. La modalité visée prévoit que toute personne qui ne s'est pas exprimée, de son vivant, contre le don d'organes ou n'a pas consigné sa décision dans un registre officiel est considérée comme donneur potentiel. Ce système s'est établi aujourd'hui dans la plupart des pays d'Europe centrale et de l'Ouest, à l'exception de l'Allemagne, où un débat sur le changement vers le modèle du consentement présumé a été lancé en 2018.

Le système du consentement présumé garantit la liberté de décision de chacun. Celui qui ne veut pas donner d'organes peut consigner cette volonté. Cette possibilité protégera une minorité de la population (les non-donneurs) puisque leur volonté sera ainsi consignée de manière contraignante.

Soulagement des proches

Le système actuel du consentement explicite demande qu'en l'absence de décision documentée ou communiquée, les proches du défunt prennent la décision dans son sens. Cette prise de décision est une sollicitation supplémentaire dans la situation déjà douloureuse. L'objectif de l'initiative est d'obtenir la variante du consentement présumé au sens large, comme elle est en usage dans d'autres pays européens. Si le défunt n'a pas, de son vivant, consigné d'entrée dans le registre du « non », les proches sont informés du consentement supposé du défunt au don d'organes. Au cours de cet entretien, les proches ont, comme auparavant, la possibilité de refuser un don d'organes s'ils savent que le défunt ne voulait pas donner ses organes. Les personnes opposées au don d'organes et de tissus n'ayant pas saisi leur volonté dans le registre gagnent ainsi une garantie supplémentaire.

De la remise des signatures à la votation

Après la saisie des signatures, celles-ci feront l'objet d'un contrôle de validité effectué par la Chancellerie fédérale. Si au moins 100 000 signatures sont déclarées valides, l'initia-





Le système du consentement présumé est largement répandu en Europe (pays marqués en bleu).

tive passera devant le Conseil fédéral qui aura un an pour élaborer un message. Il demandera alors au peuple de recommander l'acceptation ou le rejet de l'initiative, suite à quoi le Parlement dispose d'un an pour statuer sur l'initiative. Le Conseil fédéral fixera ensuite la date de votation de façon à ce que la population suisse puisse voter pour ou contre l'initiative au plus tard dix mois après la décision du Parlement.

Vous trouverez de plus amples informations sur www.initiative-don-dorganes.ch ou www.swisstransplant.org/initiativepopulaire.

Swisstransplant lance le Registre national du don d'organes pour assurer la sécurité et la clarté

Le 1^{er} octobre 2018, Swisstransplant a lancé le Registre national du don d'organes, une alternative moderne à la carte de donneur conventionnelle. Toutes les personnes âgées de 16 ans révolus, domiciliées en Suisse ou dans la principauté de Liechtenstein, peuvent y consigner leur décision pour ou contre un don d'organes et/ou de tissus.

Déterminer plus simplement la volonté de faire don de ses organes

L'objectif du registre est de consigner la volonté de faire don de ses organes de manière centralisée, et de rendre cette décision accessible au personnel hospitalier compétent. Les retours fournis par les hôpitaux nous prouvent à quel point cette mesure est nécessaire : seuls 5 % des patients ont sur eux la carte de donneur traditionnelle, et il ressort de plus de la moitié des entretiens avec les proches que ces derniers ne connaissent pas le souhait du défunt quant à un don d'organes et de tissus. La décision pour ou contre le don d'organes et de tissus revient donc aux proches. Prendre cette décision sans connaître le souhait réel de l'être cher est une énorme charge supplémentaire, survenant dans une situation qui est déjà suffisamment difficile, ce qui entraîne un refus du don d'organes dans plus de la moitié des cas.

Le registre assure la sécurité et la clarté

L'introduction du Registre national du don d'organes remédie au problème. Une fois prise la décision d'interrompre les soins, et si la question liée au don d'organes et de tissus devient urgente, le spécialiste compétent de l'hôpital peut demander à consulter le registre par l'intermédiaire de la coordination nationale de Swisstransplant. S'il existe une entrée, Swisstransplant fait parvenir à l'hôpital demandeur la décision du patient. Les proches sont alors informés de la décision et de la suite de la procédure.

Une entrée dans le registre garantit donc sécurité et clarté. En effet, les proches et le personnel hospitalier obtiennent ainsi la certitude d'agir dans le sens du défunt, ce qui représente un immense soulagement.

Succès de la première consultation du registre

Un écho médiatique très positif a suivi le lancement du Registre national du don d'organes le 1^{er} octobre 2018 à Berne, et l'alternative moderne à la carte de donneur conventionnelle a connu une forte résonance auprès de la population. Fin décembre 2018, le registre comptait plus de 40 000 entrées.

En novembre 2018, le premier résultat positif était obtenu suite à la consultation du Registre national du don d'organes. L'enregistrement de la décision du défunt a permis de la respecter, ce qui a soulagé les proches. Grâce à cette entrée au registre, quatre personnes ont pu bénéficier d'une transplantation.

Améliorer l'accessibilité

Afin de rendre encore plus accessible le Registre national du don d'organes à tous les groupes cibles, l'inscription pourra désormais se faire auprès de points de contact. Le premier point de contact pilote a été mis en exploitation par la Commune de Montreux en janvier 2019. Swisstransplant prévoit de collaborer avec des hôpitaux et des autorités communales, ainsi qu'avec d'autres partenaires tels que des pharmacies et des centres de recrutement de l'Armée suisse.

Si l'optimisation du processus d'inscription et de la convivialité reste un objectif majeur, les derniers développements technologiques seront également pris en compte. L'objectif est de mettre des « cubes » à disposition des points de contact dès septembre 2019. Ces écrans tactiles permettront aux personnes intéressées de s'inscrire avec un minimum d'effort au Registre national du don d'organes.

Rétrospective sur le plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations » 2013–2018

Fin 2018, le plan d'action de la Confédération et des cantons « Plus d'organes pour des transplantations » 2013–2018 a été achevé. Outre les objectifs et mesures définis dans le plan d'action, Swisstransplant avait une vision claire du développement du don d'organes en Suisse. Celle-ci a été systématiquement poursuivie avec le plan d'action et les résultats sont visibles et tangibles dans différents domaines.

Vision et stratégie

Dans le cadre de ce projet, une vision et une stratégie de don d'organes en Suisse ont été définies et adoptées au sein du CNDO. La stratégie s'aligne sur les grands axes que sont « Bases politiques », « Structure et organisation », « Médecine spécialisée : optimisation professionnelle et développement », « Public/population », « Éthique » et « Recherche ». Les objectifs découlant de la stratégie seront progressivement réalisés en 2019.

Structure et organisation

Les comités convoqués au début de la réalisation du plan d'action (CPil CNDO et NEO) sont solidement ancrés dans la structure générale *Don d'organes en Suisse*. Le *Don d'organes en Suisse* a une organisation claire (rattachée en interne à Swisstransplant) et réunit désormais les principaux acteurs, organes et comités, visant à atteindre ensemble les objectifs de la stratégie. Dans le cadre du processus stratégique, il convient de contrôler les tâches des comités et de les adapter le cas échéant dans un avenir proche.

Concepts et domaines d'activité

La réalisation des objectifs du plan d'action a été initiée par la formulation de différents concepts. Le concept technique et le concept qualité, comprenant les réglementations spécifiques à venir ou les normes minimales, sont en phase finale et sont traités parallèlement à la révision du Swiss Donation Pathway, afin d'assurer la cohérence entre ces principes.

Le concept de formation est déjà en phase de réalisation depuis la mi-2018. Toutes les mesures de formation de base

et continue sont planifiées et réalisées en fonction des objectifs stratégiques.

Le concept de communication sera achevé au cours du 1^{er} trimestre 2019. Il comprend tous les canaux de communication et groupes cibles importants, afin que les spécialistes du don d'organes et de tissus (FOGS-SDOT) et autres destinataires reçoivent les informations nécessaires pour leur travail en temps voulu.

Le concept du personnel définit les profils d'exigences pour la sélection des SDOT-FOGS (responsables de réseau, coordinateurs de réseau locaux, etc.). Les tâches découlant des profils d'exigences dans les hôpitaux feront l'objet d'un contrôle ou seront introduites successivement dans les réseaux dès 2019.

Le domaine « Prise en charge des proches » sera développé dans le cadre de la révision totale du module correspondant dans le Swiss Donation Pathway et le remaniement du Blended Learning. Par ailleurs, Swisstransplant a publié l'ouvrage de référence sur les entretiens médicaux impliquant des facteurs de stress élevés (« Gespräch mit hohem Belastungsfaktor in der Medizin »), notamment utilisé pour la formation en communication des SDOT-FOGS et du personnel hospitalier de la médecine intensive. L'édition française suivra en 2019.

Enfin, le premier jalon important du financement des SDOT-FOGS a été lancé dès 2016. Il comprend un contrôle annuel et une attribution des paiements compensatoires spécifiques, selon une clé clairement définie.

Résumé et perspective

Don d'organes en Suisse est sur la bonne voie et évolue constamment. Une fois de plus, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements pour le soutien que nous avons reçu jusqu'à présent et pour l'engagement de toutes les parties concernées qui continueront à être nécessaires à l'avenir. Et c'est ainsi que nous nous engageons ensemble pour poursuivre ce chemin avec le plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations » 2019–2021.

Rétrospective des événements en 2018

Lancement du Registre national du don d'organes le 1^{er} octobre 2018

Le 1^{er} octobre 2018, Swisstransplant a lancé le Registre national du don d'organes. Le Registre national du don d'organes est une alternative électronique à la carte de donneur. Toutes les personnes âgées de 16 ans révolus, domiciliées en Suisse ou dans la principauté de Liechtenstein, peuvent consigner dans la base de données sécurisée si elles veulent ou non faire don après leur mort de leurs organes et de leurs tissus. L'inscription s'effectue très facilement, sur une base volontaire, sur www.registre-don-organes.ch et peut être modifiée à tout moment. Swisstransplant a réalisé une campagne. Son slogan « J'ai pris ma décision. Et vous ? » attirait l'attention sur le registre.

16



Salon Zukunft Alter: parce que la vieillesse a de l'avenir

La quasi-totalité des personnes qui se sont rendues sur le stand de Swisstransplant à l'occasion du salon national Zukunft Alter entre le 30 novembre et le 2 décembre 2018 ont déclaré que le Registre national du don d'organes était un concept indispensable et moderne. Pour Swisstransplant,

l'échange avec les visiteurs a été particulièrement précieux pour mieux comprendre et mieux évaluer les besoins et les appréhensions des seniors et améliorer aussi à l'avenir le Registre national du don d'organes.

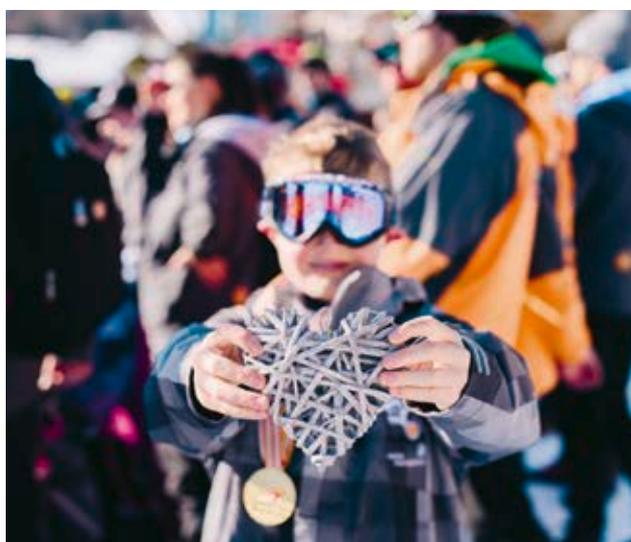
Planète Santé: le salon de la santé établit un nouveau record de fréquentation

Du 4 au 7 octobre 2018, Swisstransplant avait un stand au salon Planète Santé live qui s'est tenu à Genève. Près de 32 000 personnes intéressées ont visité le plus grand et le plus interactif des salons de Romandie consacrés à la santé, établissant ainsi un nouveau record. Le thème du stand de Swisstransplant, axé sur le Registre national du

don d'organes, était en parfaite harmonie avec le concept du salon. De nombreuses personnes se sont informées sur le stand sur les thèmes du don d'organes et de la transplantation. Pas moins de 380 personnes se sont inscrites sur place dans le Registre national du don d'organes.

Jeux Mondiaux d'hiver des Transplantés: plus de 200 participants de 24 pays

Les 10^{es} Jeux Mondiaux d'hiver des Transplantés se sont déroulés du 7 au 12 janvier 2018 à Anzère (VS). Plus de 200 femmes, hommes et enfants transplantés venant de 24 pays y ont participé. «Le rire de ces enfants est notre meilleur argument pour souligner l'importance du don d'organes», a déclaré Pierre-Yves Maillard, le président du conseil de fondation de Swisstransplant lors de la clôture des Jeux Mondiaux d'hiver des Transplantés. Ce fut une semaine extraordinaire pour tous les athlètes du monde entier.



Semaine thématique de la Swiss Football League SFL sur le don d'organes

Pendant deux week-ends de matchs d'octobre, le thème du don d'organes était présent dans les stades. Douze clubs de football de la Super League et de la Challenge League ont participé du 19 au 28 octobre 2018 à la semaine thématique sur le don d'organes, saisissant l'occasion d'aborder localement le sujet lors d'un match à domicile. De nombreuses activités étaient organisées sur le gazon, et à côté : des vidéos de club contenant des déclarations, des actions sur stand pendant les matchs, des interviews avec des personnes concernées et des spécialistes, etc. Une semaine émouvante qui a compté près de 6000 nouvelles inscriptions au Registre national du don d'organes.



18



Troisième édition du symposium d'hiver de Swisstransplant

La troisième édition du symposium d'hiver de Swisstransplant s'est déroulée les 13 et 14 mars 2018 à l'Art Deco Hotel Montana de Lucerne. Au cours de ces deux jours, les points forts du programme étaient « Mise à jour médicale Poumon » et « Entretien avec les proches ». Pour répondre au souhait de nombreux participants du symposium d'hiver de Swisstransplant de l'année précédente, Swisstransplant a à nouveau abordé le thème du donneur DCD et a discuté de la thématique actuelle du Registre national du don d'organes et de l'initiative populaire pour favoriser le don d'organes. L'événement était par ailleurs une plateforme d'échange entre spécialistes. Le symposium s'est distingué par de nombreux moments et exposés passionnants, ainsi que par des rencontres et des discussions captivantes.



Conférence annuelle SGI-SSMI au Centre des congrès Kursaal Interlaken

Du 19 au 21 septembre 2018, de nombreux spécialistes du domaine du don d'organes et de tissus ont participé à la conférence annuelle de la Société Suisse de Médecine Intensive (SGI-SSMI). Près de 300 visiteurs ont participé au colloque de Swisstransplant sur le plan d'action «Plus d'organes pour des transplantations», et ont pu suivre l'exposé du conseiller d'État et président du conseil de fondation Pierre-Yves Maillard, de la vice-directrice de l'OFSP Andrea Arz de Falco et du président du Comité National du Don d'Organes (CNDO), le Pr Dr Markus Béchir. Le stand de Swisstransplant a été fort bien fréquenté. Le Registre national du don d'organes a été lancé en avant-première. Pas moins de 86 personnes ont saisi l'occasion de s'inscrire directement. La célèbre figure du slam de poésie, Joël Perrin, était de la partie. Sa performance a impressionné le public lors du dîner de réseautage et lui a valu les applaudissements enthousiastes du public.



Faits conférences 2018

Swisstransplant donne régulièrement des conférences dans toute la Suisse pour informer les entreprises, les associations, les écoles et d'autres organisations sur le don d'organes.

Nombre de conférences

74

Nombre de cantons où des conférences ont eu lieu

17

Plus grand nombre de conférences sur un mois

12 (novembre)

Intervenants



Types de conférences



...rachen → Zertifizierter
...nd Weiterbildung von
...ende (FOGS) → Tagungen



« La transplantation et le don d'organes qui y est associé constituent une option thérapeutique importante de la médecine moderne. Je suis heureuse des nombreux résultats obtenus au cours des dernières années. Mais nous avons encore du pain sur la planche. Des jalons comme le Registre national du don d'organes et une votation prochaine sur le modèle de l'opposition constituent par exemple deux projets très importants. Ils modifieront durablement la situation. » Pr Dr Markus Béchir

Pr Dr Markus Béchir est le directeur du centre de médecine interne de la Hirslanden Klinik Aarau et le président du Comité National du Don d'Organes (CNDO). Le CNDO soutient en Suisse le don d'organes et de tissus et s'engage pour un processus de don d'organes de qualité exemplaire, dans le respect des principes éthiques et des bases légales.

Don d'organes et de tissus en Suisse

En Suisse, le don d'organes et de tissus est organisé sur trois niveaux : national, régional et local.

Niveau national : Swisstransplant et le Comité National du Don d'Organes (CNDO)

Au niveau national, Swisstransplant et le CNDO sont chargés par la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) d'uniformiser le don d'organes et de tissus dans toute la Suisse, d'établir des normes nationales et d'exploiter les synergies. La formation de base et continue du personnel hospitalier dans le cadre du programme national de formation « Blended Learning : processus du don d'organes » fait également partie de ces tâches.

Niveau régional : cinq réseaux de don d'organes

La Suisse compte cinq réseaux de don d'organes : le réseau Suisse Centre (CHM), le réseau de Lucerne, le Programme Latin du Don d'Organes (PLDO), le réseau de Suisse orientale (NOO) et la Donor Care Association (DCA). Les responsables de réseau veillent à ce que les tâches soient pertinemment réparties entre l'hôpital central du réseau et les hôpitaux périphériques, et utilisent les ressources selon les besoins. Au sein des réseaux, les responsables de réseau sont assistés dans la réalisation opérationnelle de la coordination du réseau. Les réseaux de don d'organes soutiennent les hôpitaux au niveau local dans le processus du don d'organes, et procèdent en continu à des contrôles de la qualité.

Niveau local : 72 hôpitaux avec unité de soins intensifs accréditée

Depuis l'entrée en vigueur en 2007 de la loi sur la transplantation, tous les hôpitaux dotés d'une unité de soins intensifs accréditée sont obligés de nommer le personnel hospitalier responsable de la coordination locale en cas de don. La fonction de ce personnel hospitalier, spécialistes du don d'organes et de tissus (SDOT-FOGS), fait l'objet d'un contrat entre l'hôpital local, le réseau de don régional, Swisstransplant et le Comité National du Don d'Organes (CNDO).



PLDO¹

13 hôpitaux

Responsable de réseau :

Pr Dr Philippe Eckert

- Cantons FR, GE, JU, NE, TI, VD, VS
- Environ 2,6 millions d'habitants
- Hôpitaux de prélèvement : Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), HFR Fribourg – Hôpital cantonal, Hôpital neuchâtelois Pourtalès (HNE), Hôpital du Valais (site de Sion) (CHVR), Ospedale Regionale di Lugano – Civico e Italiano



CHM²

19 hôpitaux

Responsable de réseau :

Dr Mathias Nebiker

- Cantons AG, BE, BL, BS, SO
- Environ 2,5 millions d'habitants
- Hôpitaux de prélèvement : Hôpital universitaire de Berne (Inselspital), Hôpital universitaire de Bâle (USB), Hôpital cantonal d'Aarau (KSA)



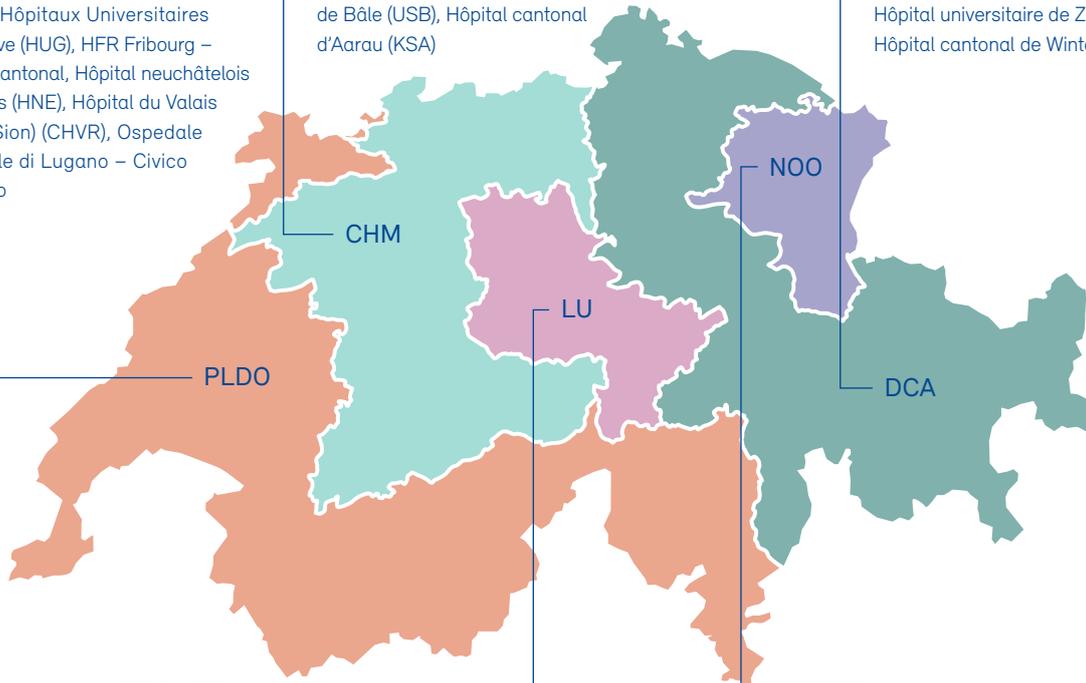
DCA³

23 hôpitaux

Responsable de réseau :

Med. pract. Renato Lenherr

- Cantons GL, GR, SH, SZ, TG, ZG, ZH
- Environ 2,4 millions d'habitants
- Hôpitaux de prélèvement : Hôpital cantonal des Grisons (KSGR), Hôpital universitaire de Zurich (USZ), Hôpital cantonal de Winterthur (KSW)



LUCERNE

8 hôpitaux

Responsable de réseau :

Dr Christian Brunner

- Cantons LU, NW, OW, UR
- Environ 0,5 million d'habitants
- Hôpital de prélèvement : Hôpital cantonal de Lucerne (LUKS)



NOO⁴

5 hôpitaux

Responsable de réseau :

Dr Susann Endermann

- Cantons AI, AR, SG
- Environ 0,6 million d'habitants
- Hôpital de prélèvement : Hôpital cantonal de Saint-Gall (KSSG)

Les calculs du nombre d'habitants reposent sur l'état de la population au 31 décembre 2018 (Office fédéral de la statistique).

¹ Programme Latin de Don d'Organes

² Suisse Centre

³ Donor Care Association

⁴ Netzwerk Organspende Ostschweiz

Donneurs d'organes

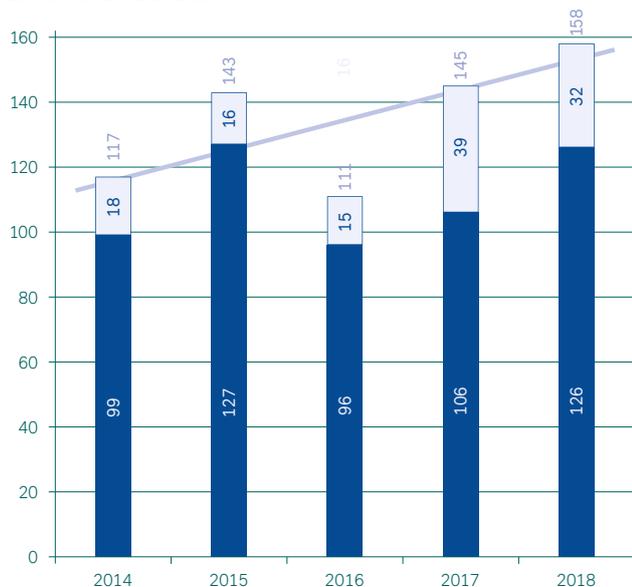
Les graphiques suivants vous donneront un aperçu des activités liées aux dons d'organes en Suisse au cours des cinq dernières années.

Se montant à 158, le nombre de donneurs décédés en 2018 a enregistré une hausse de 13 donneurs par rapport à l'année précédente, soit une augmentation de 8,9%. Ce nombre s'élève à 32, soit 7 de moins que l'année précédente chez les donneurs décédés après un arrêt cardiaque (DCD). En 2014, la Suisse comptait 117 donneurs. Ils étaient 158 en 2018. Une comparaison à long terme permet donc de dégager une lente augmentation du nombre de donneurs. Les 158 donneurs décédés correspondent à 18,6 donneurs par million d'habitants (pmp).

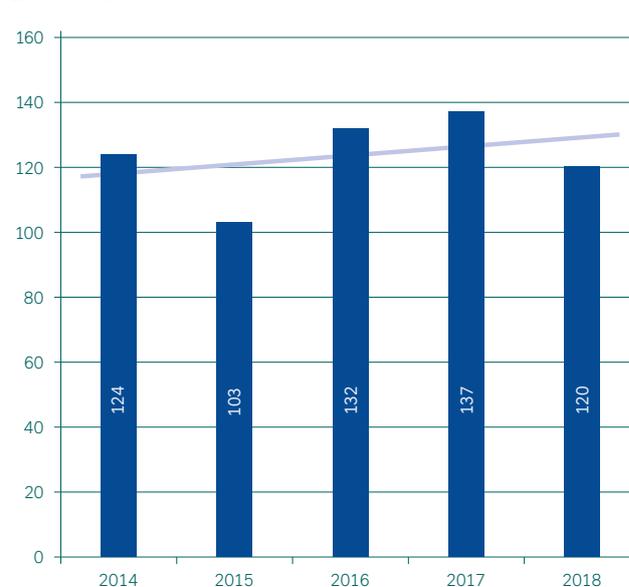
Chez 4 des 158 donneurs, le prélèvement a dû être interrompu au cours de l'opération. En effet, durant l'intervention, l'équipe médicale a constaté un problème compromettant la transplantation ou elle a dû faire face à un état non entièrement fonctionnel de l'organe.

Le nombre de donneurs vivants signalés a diminué de 17 (12,4%) pour atteindre au total le nombre de 120, dont 113 donneurs de reins et 7 donneurs de foie. Le taux de donneurs vivants a donc diminué en 2018 pour passer à 14,1 donneurs par million d'habitants (pmp).

Donneurs décédés



Donneurs vivants



- DBD (Donation after Brain Death)
- DCD (Donation after Circulatory Determination of Death)
- Ligne de tendance

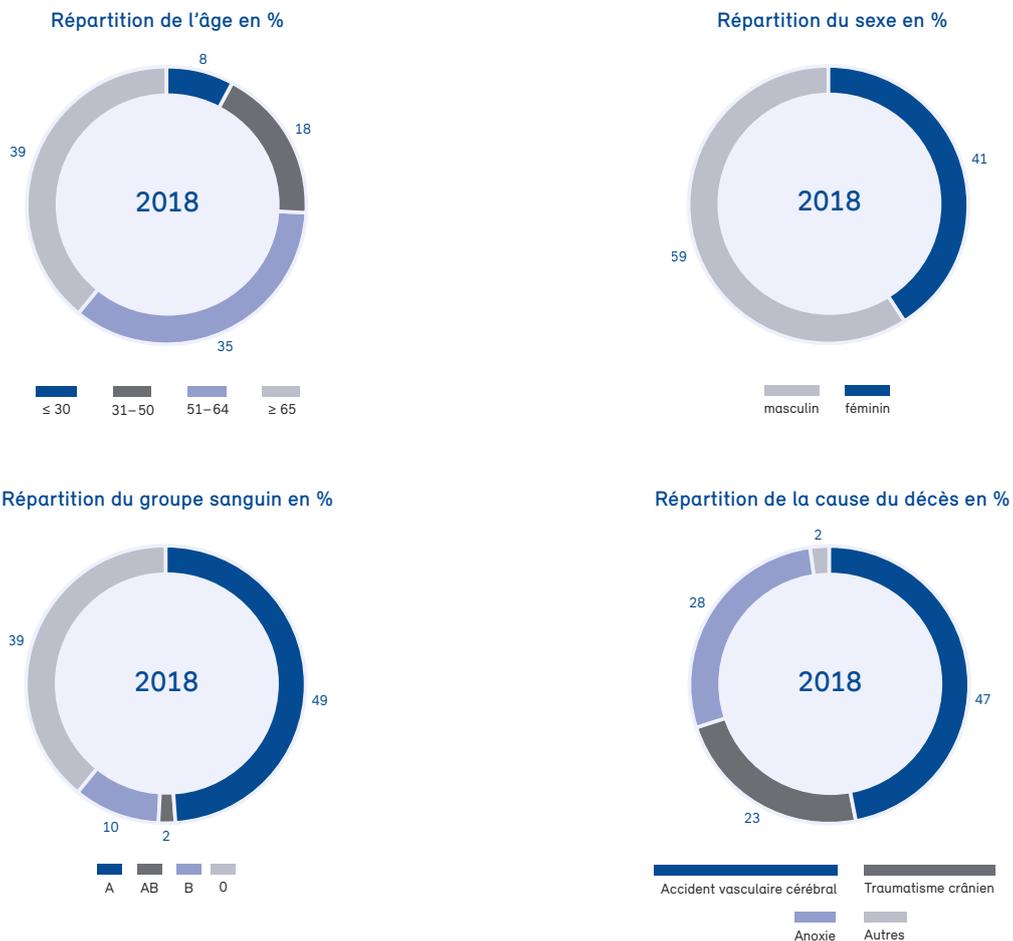
L'âge moyen des donneurs décédés a augmenté, passant de 55 ans en 2017 à 58 ans en 2018. Seuls 8% des donneurs décédés avaient moins de 30 ans et 39% plus de 65 ans. Le plus jeune donneur avait 4 mois.

En moyenne, trois organes ont été transplantés par donneur (DBD et DCD). Comme en 2017, la majorité des donneurs est décédée en 2018 à la suite d'un accident cérébro-vasculaire (47%). 59% des donneurs décédés étaient des hommes, 41% des femmes. Représentant 49%, près de la moitié des donneurs était du groupe sanguin A.

Données démographiques sur les donneurs décédés

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre total de donneurs/dont donneurs DCD	117/18	143/16	111/15	145/39	158/32
Nombre moyen d'organes transplantés par donneur ($\pm 1^{\text{er}}$ SD)	3,3 \pm 1,6	3,1 \pm 1,7	3,4 \pm 1,6	3,0 \pm 1,5	3,0 \pm 1,5
Age moyen en années ($\pm 1^{\text{er}}$ SD)	51 \pm 19	56 \pm 18	52 \pm 18	55 \pm 17	58 \pm 18
Donneur plus jeune	5	9	3	7	0 (4 mois)
Donneur plus âgé	84	85	85	85	87

Indications en nombre absolu ($\pm 1^{\text{er}}$ déviation standard (SD))

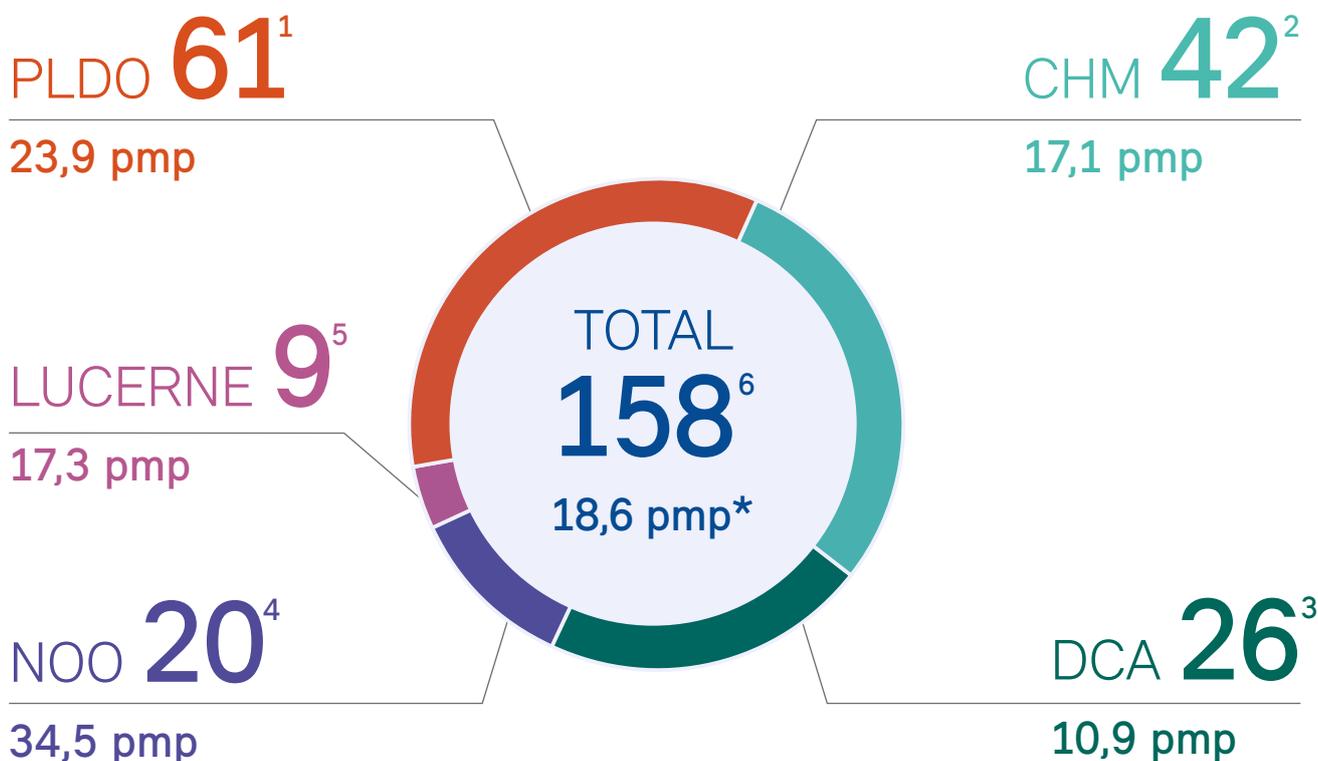


Donneurs d'organes par réseau

Le graphique ci-dessous présente le nombre de donneurs décédés (DBD et DCD) ainsi que le nombre de donneurs décédés par million d'habitants (pmp).

Par rapport à l'année précédente, le taux de dons a enregistré une hausse, passant de 17,2 pmp (2017) à 18,6 pmp (2018). Le PLDO comptabilisait le plus grand nombre de donneurs (61 donneurs décédés, c'est-à-dire 23,9 pmp), suivi par le réseau Suisse Centre (42 donneurs, c'est-à-dire 17,1 pmp).

En raison du faible nombre de cas, il est difficile de donner des informations fiables sur l'évolution du nombre de donneurs, notamment dans les différents réseaux dont le secteur géographique est moins vaste.



Les calculs des pmp reposent sur l'état de la population au 31 décembre 2017 (Office fédéral de la statistique).

¹ dont 48 DBD (18,8 pmp)

² dont 41 DBD (16,7 pmp)

³ dont 20 DBD (8,4 pmp)

⁴ dont 8 DBD (13,8 pmp)

⁵ dont 9 DBD (17,3 pmp)

⁶ dont 126 DBD (14,9 pmp)

* pmp par million d'habitants

Hôpitaux de détection

Cette carte présente le nombre de donneurs décédés et les hôpitaux dans lesquels ils ont été détectés, c'est-à-dire annoncés, en 2018. Le nombre le plus important de donneurs a

été détecté au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) (18 %), puis viennent l'Hôpital universitaire de Berne (Inselspital) (17 %) et l'Hôpital cantonal de Saint-Gall (KSSG) (12 %).

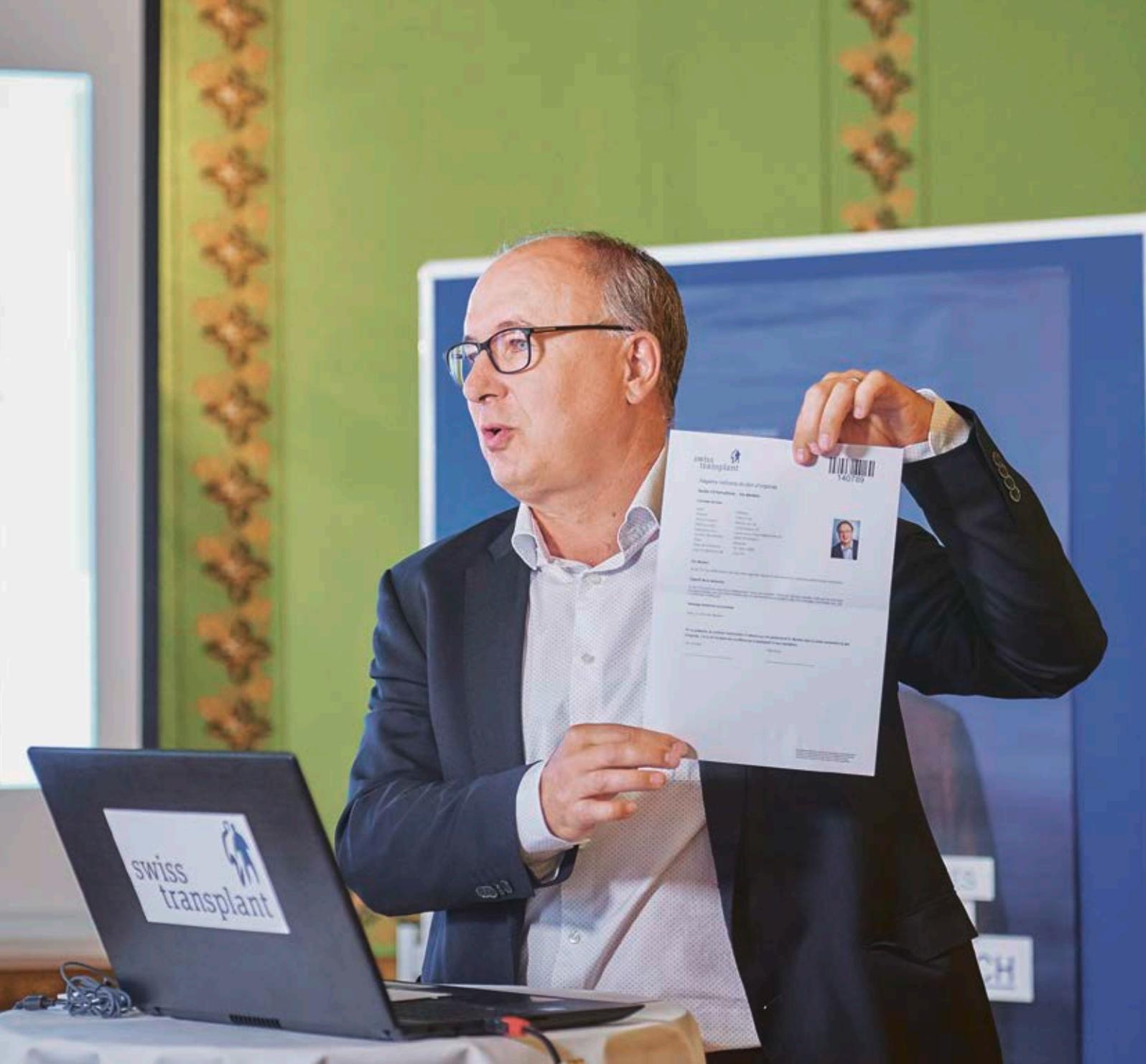


Le nombre de donneurs détectés par hôpital

Abbréviation	Hôpitaux de détection	Donneurs
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois	28
HUG	Hopitaux Universitaires de Genève	15
CIVICO	Ospedale Regionale di Lugano – Civico e Italiano	9
CHVR	Centre Hospitalier du Valais Romand – Hôpital de Sion	4
HFR	HFR Fribourg – Hôpital cantonal	4
HNE	Hôpital neuchâtelois Pourtalès	1
Inselspital	Hôpital universitaire de Berne	26
USB	Hôpital universitaire de Bâle	10
KSA	Hôpital cantonal d'Âarau	4
BSS	Bürgerspital de Soleure	1
UKBB	Hôpital universitaire pédiatrique des deux Bâle	1
KSSG	Hôpital cantonal de Saint-Gall	19
Grabs	Hôpital de Grabs	1
LUKS	Hôpital cantonal de Lucerne	9
USZ	Hôpital universitaire de Zurich	17
KSW	Hôpital cantonal de Winterthour	3
KSGR	Hôpital cantonal des Grisons	2
Kispi UZH	Hôpital universitaire pédiatrique de Zurich	2
KS SH	Hôpital cantonal de Schaffhouse	1
Uster	Hôpital d'Uster	1

Nombre de
donneurs détectés

158



« Pour les vivants, il est facile de décider de donner ses organes après sa mort. Pour les proches d'une personne décédée qui ne connaissent pas sa volonté, c'est plus difficile. Alors, faisons ce qui est facile, décidons-nous et faisons-le savoir ! » Pierre-Yves Maillard

Pierre-Yves Maillard est conseiller d'État vaudois et chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). En tant que président du conseil de fondation de Swisstransplant, il s'engage entre autres pour le Registre national du don d'organes.

Centres de transplantation

Les six centres de transplantation suisses se trouvent dans les hôpitaux universitaires de Bâle, de Berne, de Genève, de Lausanne et de Zurich ainsi que dans l'Hôpital cantonal de Saint-Gall. Chacun est spécialisé dans la transplantation d'organes particuliers. Les hôpitaux ont besoin d'une autori-

sation de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour chaque programme de transplantation. Pour les transplantations effectuées sur des enfants, le centre compétent doit obtenir une autorisation supplémentaire.



Hôpital universitaire de Bâle (USB)
Rein²





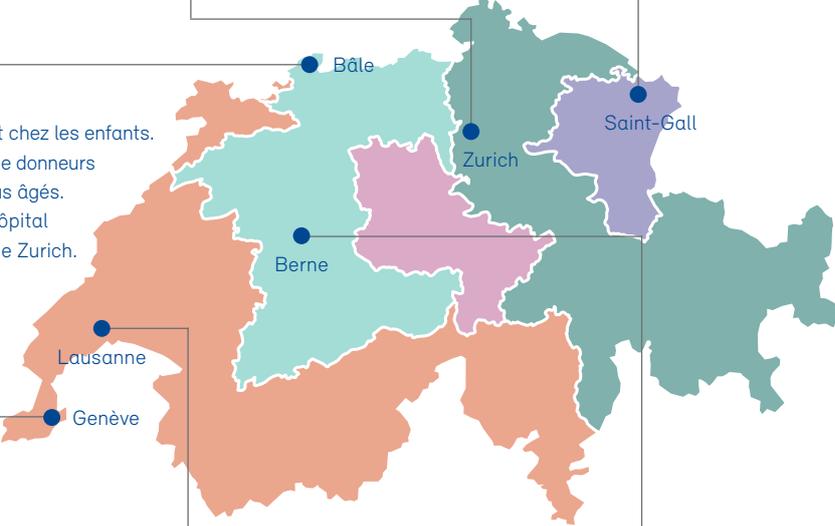
Hôpital universitaire de Zurich (USZ)
Cœur^{1,3}, poumon¹, foie, rein^{1,3}, pancréas, cellules des îlots de Langerhans, intestin grêle





Hôpital cantonal de Saint-Gall (KSSG)
Rein





Bâle, Zurich, Saint-Gall, Berne, Lausanne, Genève



Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)
Foie¹, rein, pancréas, cellules des îlots de Langerhans, intestin grêle





Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)
Cœur¹, poumon, rein¹





Hôpital universitaire de Berne (Inselspital)
Cœur², foie, rein¹



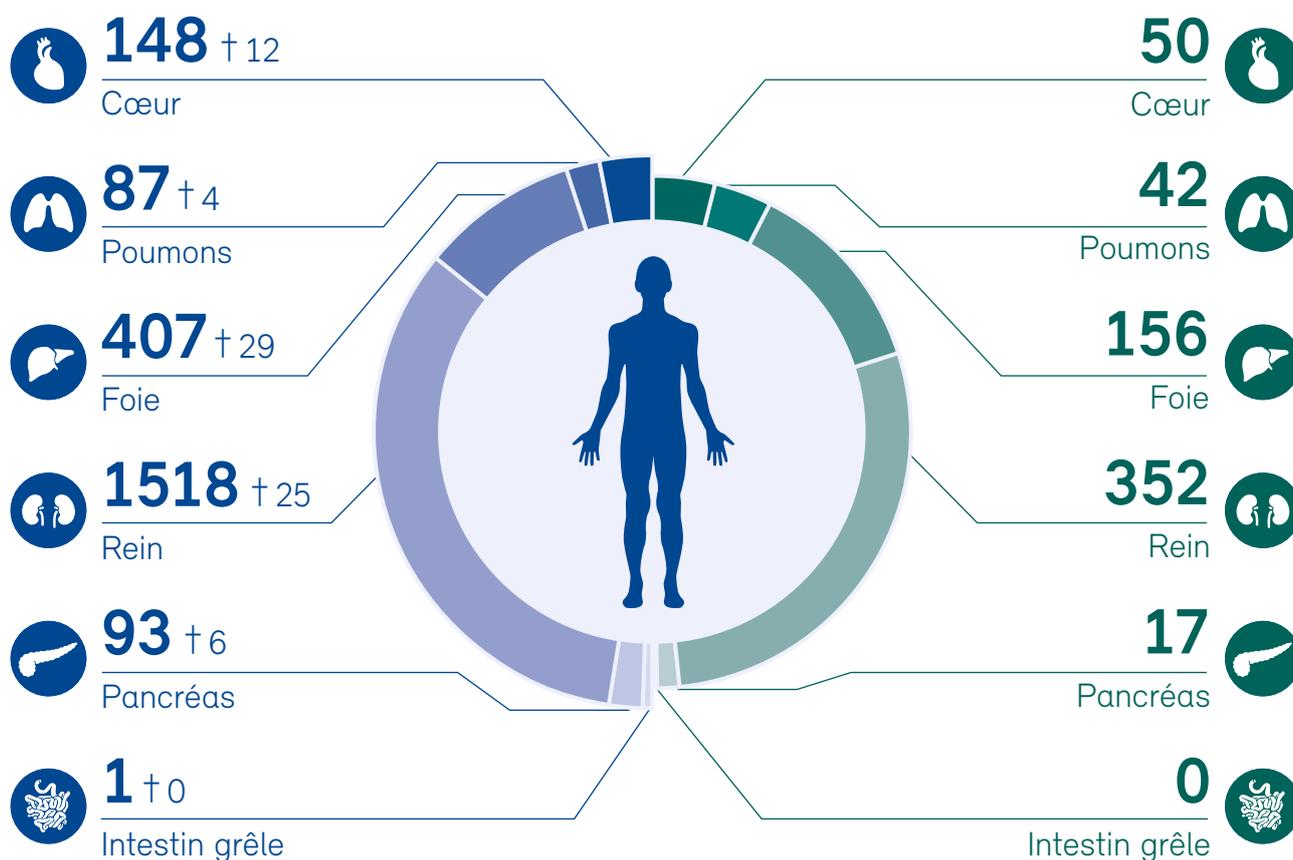
¹ Transplantation également chez les enfants.
² Transplantations de reins de donneurs vivants sur des enfants plus âgés.
³ En collaboration avec l'Hôpital universitaire pédiatrique de Zurich.

Liste d'attente et transplantations

En plus du nombre de personnes transplantées par organe, le graphique ci-dessous comprend le nombre de toutes les personnes figurant sur la liste d'attente en 2018 et celui des personnes décédées dans l'année alors qu'elles étaient sur la liste d'attente.

Liste d'attente^{1,2}

Transplantations¹



¹ Nombre de patients

² Ces chiffres correspondent au nombre de patients figurant sur la liste d'attente au 31.12.2017, additionné au nombre de patients ajoutés à la liste en 2018.

† Nombre de personnes décédées alors qu'elles étaient sur la liste d'attente

Liste d'attente

Les patients souffrant de graves restrictions du fonctionnement d'un organe et pour lesquels toutes les autres thérapies ont déjà été épuisées sont mis sur la liste d'attente dans les centres de transplantation en vue d'une transplantation. Le personnel hospitalier des centres de transplantation est en contact étroit avec les patients, dont il connaît l'historique médical. Institution centrale et indépendante, Swisstransplant gère la liste d'attente nationale.

Un patient peut figurer en tant que personne active ou inactive sur la liste d'attente. S'il est actif, il peut recevoir une offre d'organes. S'il est doté du statut inactif (contre-indication temporaire, CIT), le patient ne recevra pas d'offres d'organes. Le statut CIT peut s'avérer par exemple nécessaire si l'état de santé du patient ne permet pas, temporairement, de le transplanter.

Le temps d'attente varie et dépend de l'organe nécessaire, de l'état de santé individuel du patient et de l'urgence médicale.

Il va de quelques jours à plusieurs années. Les patients entre la vie et la mort, qui ont besoin immédiatement d'un organe, peuvent être repris sur la liste des cas urgents (statut urgent); cela diminue le temps d'attente et permet généralement une transplantation rapide susceptible de leur sauver la vie.

Les patients en liste d'attente et patients transplantés



Nombre de patients sur la liste d'attente (état au 31.12.2018)

Ce tableau présente l'évolution au cours des cinq dernières années. Fin 2018, 1412 patients étaient inscrits sur la liste d'attente, contre 1478 en 2017. Par conséquent, le nombre de patients sur la liste d'attente fin 2018 avait diminué

de 4,5% par rapport à fin 2017. En 2018, ces 1412 patients attendaient au total 1456 organes. Au 31 décembre 2018, 770 patients sur les 1412, c'est-à-dire 54,5% étaient des patients inactifs (CIT).

	2014	2015	2016	2017	2018
 Cœur	69/22*	77/28*	90/34*	88/36*	76/30*
 Poumons	54/9*	54/22*	35/16*	44/14*	37/13*
 Foie	162/69*	161/68*	207/93*	198/82*	192/104*
 Rein	1062/529*	1074/571*	1128/597*	1124/633*	1090/612*
 Pancréas	33/24*	34/27*	32/26*	42/31*	35/22*
 Îlots de Langerhans	32/21*	34/22*	36/26*	33/27*	25/19*
 Intestin grêle	2/2*	1/1*	1/1*	1/1*	1/1*

* dont en statut CIT

Temps d'attente des patients jusqu'à la transplantation (en jours)

Le temps d'attente moyen a diminué en 2018 pour les dons de foies et de reins par rapport à l'année précédente. Il a augmenté par contre pour les dons de poumons et de cœurs.

	2014		2015		2016		2017		2018	
	Ø	médiane								
 Cœur	302	287	361	333	315	210	388	302,5	396	302
 Poumon	554	465	404	292	294	234	142	90	366	160
 Foie	263	216	249	222	319	331	332	263	326	280
 Rein	837	621	1109	1063	1164	1153	1042	991,5	949	896

Nombre de personnes décédées alors qu'elles étaient sur la liste d'attente

68 patients de la liste d'attente sont décédés en 2018, faute d'avoir pu recevoir à temps un organe compatible. Sur la liste d'attente pour un pancréas, 4 patients de plus que l'année passée sont décédés. Un recul a été noté au niveau des dé-

cès de patients en attente d'un don du cœur, du foie et des reins. Par rapport au pourcentage des patients décédés par organe, le taux le plus élevé de mortalité est enregistré, comme en 2017, pour les patients en attente d'un cœur (8,1 %).

	2014	2015	2016	2017	2018
 Cœur	8/1* (6,5%)	15 (11,2%)	13/1* (8,6%)	16 (10,8%)	12/1* (8,1%)
 Poumons	8 (6,6%)	3/1* (2,7%)	9/1* (9,0%)	4/1* (4,9%)	4 (4,6%)
 Foie	21/1* (6,8%)	24 (6,7%)	29/2* (7,9%)	30/1* (7,5%)	29/5* (7,1%)
 Rein	24 (1,7%)	23 (1,6%)	26 (1,7%)	26 (1,7%)	25 (1,6%)
 Pancréas	1 (1%)	3 (1,0%)	1 (1,0%)	2 (2,0%)	6 (6,5%)
 Intestin grêle	0 (0%)	1 (50,0%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)
Total patients	61/2* (3%)	65/1* (3%)	74/4* (3,4%)	75* (3,3%)	68/6* (3,1%)

Le pourcentage de mortalité est calculé à partir du nombre total de patients sur la liste d'attente par organe.

* dont en statut urgent

Transplantations par organe



Cœur

148 patients (autant qu'en 2017) ont attendu un cœur en 2018, 50 d'entre eux ont pu être transplantés. Les transplantations du cœur ont enregistré une hausse de 25% par rapport à 2017. 44% de toutes les transplantations ont

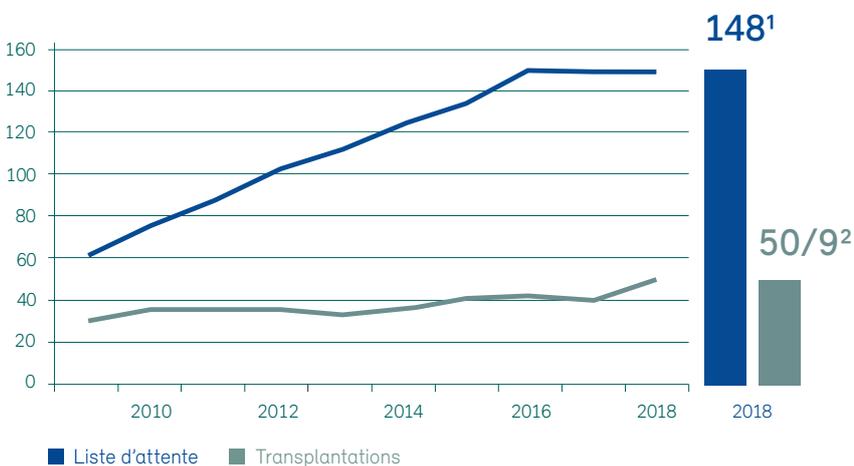
été réalisées à Lausanne, puis viennent Zurich avec 32% et Berne avec 24%. 9 des 50 patients (18%) ont été transplantés d'urgence.

Nombre de transplantations cardiaques par centre

	2014	2015	2016	2017	2018
Berne	9/4*	14/2*	17/5*	12/4*	12/1*
CURT** Lausanne	11/4*	12/2*	14/5*	11/3*	22/3*
Zurich	16/4*	14/3*	10/3*	17/4*	16/5*
Total	36/12*	40/7*	41/13*	40/11*	50/9*

* dont en statut urgent ** Centre universitaire romand de transplantation

Transplantations de cœur et liste d'attente



¹ Ce chiffre correspond au nombre de patients figurant sur la liste d'attente le 31 décembre 2017, additionné au nombre de patients ajoutés à la liste en 2018.

² dont en statut urgent



Poumons

En 2018, le nombre de patients en attente d'un poumon a augmenté de 6,1% par rapport à l'année précédente. Sur les 87 patients en attente d'un don susceptible de leur sauver la vie, 42 ont pu être transplantés. Ce chiffre correspond

à dix transplantations de poumons de plus qu'en 2017, soit une augmentation de 31,3%. 55% des transplantations ont été effectuées à Lausanne et 45% à Zurich. 4 des 42 patients (soit 9,5%) ont reçu en urgence une greffe du poumon.

Nombre de transplantations pulmonaires par centre

	2014	2015	2016	2017	2018
CURT** Lausanne	24/3*	22/3*	25/2*	18/1*	23/1*
Zurich	32/7*	30/5*	23/2*	14/2*	19/3*
Total	56/10*	52/8*	48/4*	32/3*	42/4*

* dont en statut urgent ** Centre universitaire romand de transplantation

Transplantations des poumons et liste d'attente



¹ Ce chiffre correspond au nombre de patients figurant sur la liste d'attente le 31 décembre 2017, additionné au nombre de patients ajoutés à la liste en 2018.

² dont en statut urgent



Foie

Le nombre de transplantations du foie a enregistré une hausse de 9,1% par rapport à 2017. Au total, 149 foies ont pu être transplantés de donneurs décédés. 7 foies provenaient de donneurs vivants. 407 patients attendaient un organe, soit 1,8% de plus que l'année précédente. 36% de toutes les transplantations ont été réalisées à Genève, puis viennent Zurich avec 35% et Berne avec 29%. 25 foies ont été greffés sur des patients ayant un statut urgent (16,1%).

Fractionnement du foie

Un fractionnement (une partie) du foie a pu être transplanté sur 16 patients, dont 10 provenant de donneurs décédés et 6 de donneurs vivants. Cinq patients ont été transplantés d'urgence.

Don domino du foie

Un don domino est une forme particulière du don du vivant. Si un organe en état de dysfonctionnement est prélevé puis remplacé par un organe donné, il est possible dans certaines conditions de transplanter sur une autre personne des parties saines de l'organe prélevé ou l'ensemble de l'organe. Aucun don domino n'a été enregistré en 2018.

Nombre de transplantations hépatiques split et domino

	2014	2015	2016	2017	2018
Transplantations hépatiques split	5/2*	14/3*	16/1*	18/3*	16/5*
Transplantations hépatiques domino	1	1	1	1	0

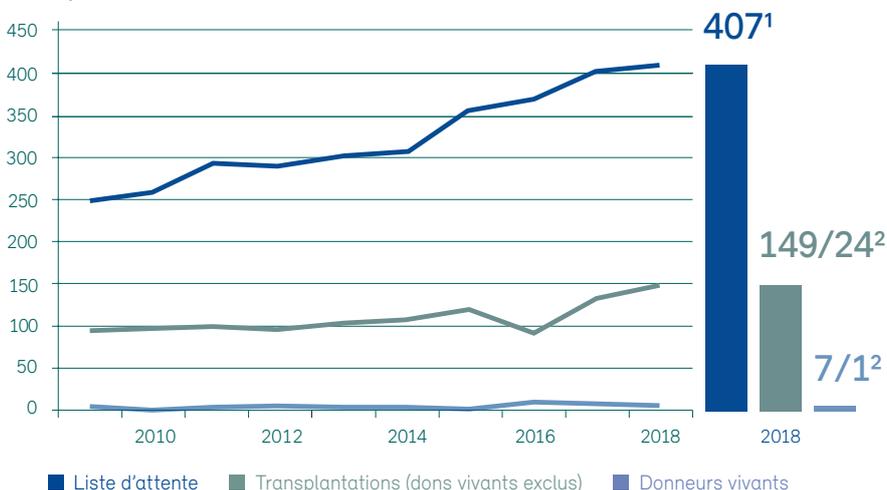
* dont en statut urgent

Nombre de transplantations hépatiques (dons vivants inclus) par centre

	2014	2015	2016	2017	2018
Berne	21/2*	27/7*	19/2*	29/5*	46/7*
CURT** Genève	47/3*	50/7*	37/1*	50/6*	56/12*
Zurich	43/5*	59/10*	52/9*	64/6*	54/6*
Total	111/10*	136/24*	108/12*	143/17*	156/25*

* dont en statut urgent ** Centre universitaire romand de transplantation

Transplantations de foie et liste d'attente



¹ Ce chiffre correspond au nombre de patients figurant sur la liste d'attente le 31 décembre 2017, additionné au nombre de patients ajoutés à la liste en 2018.

² dont en statut urgent



Rein

Le nombre de patients sur la liste d'attente pour un rein a diminué de 2,4 %, pour atteindre 1518 patients. 352 patients ont été transplantés au total dans les six centres de transplantation, c'est-à-dire 2,2 % de moins que l'année précédente.

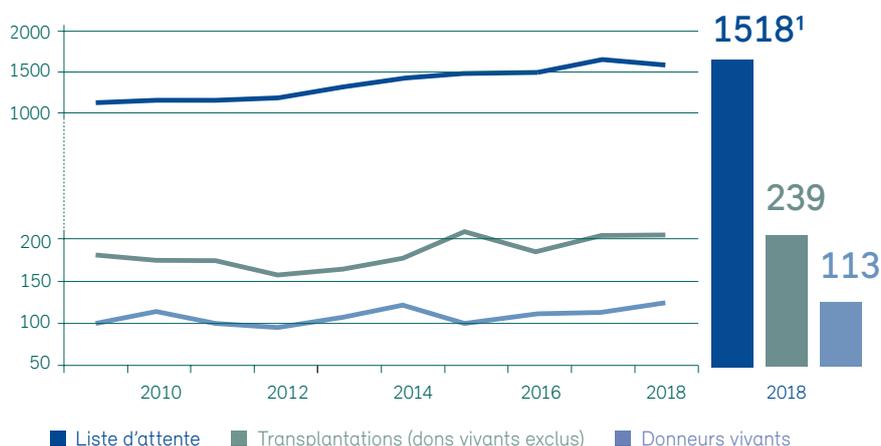
113 reins provenaient de donneurs vivants. 28 % des reins ont été transplantés à Zurich, 26 % à Bâle, 24 % au Centre universitaire romand de transplantation (CURT) à Genève et à Lausanne, 18 % à Berne et 4 % à Saint-Gall.

Nombre de transplantations rénales (dons vivants inclus) par centre

	2014	2015	2016	2017	2018
Bâle	68	81	69	79	91
Berne	39	41	38	53	65
CURT** Genève	30	38	34	36	37
CURT** Lausanne	55	52	52	60	48
Saint-Gall	22	16	26	30	13
Zurich	82	94	86	102	98
Total	296	322	305	360	352

** Centre universitaire romand de transplantation

Transplantations de rein et liste d'attente



¹ Ce chiffre correspond au nombre de patients figurant sur la liste d'attente le 31 décembre 2017, additionné au nombre de patients ajoutés à la liste en 2018.



Pancréas

93 patients, c'est-à-dire 7,9 % de moins qu'en 2017, attendaient un pancréas ou des cellules des îlots de Langerhans en 2018. Le nombre des transplantations réalisées a diminué de 10,5% pour passer de 19 en 2017 à 17 en 2018. 59 % des transplantations de pancréas et d'îlots ont été effectués

à Genève et 41 % à Zurich. Sur les 17 patients, 11 ont reçu une greffe du pancréas et 6 une greffe des îlots, partiellement combinée à une transplantation des reins.

Nombre de transplantations pancréatiques par centre

	2014	2015	2016	2017	2018
CURT** Genève	11	14	11	10	10
Zurich	13	6	10	9	7
Total	24	20	21	19	17

** Centre universitaire romand de transplantation

Transplantations de pancréas et liste d'attente



¹ Ce chiffre correspond au nombre de patients figurant sur la liste d'attente le 31 décembre 2017, additionné au nombre de patients ajoutés à la liste en 2018.



Intestin grêle

Aucune transplantation d'intestin grêle n'a été effectuée en Suisse en 2018. Une personne était sur la liste d'attente.



Transplantations multiorganes

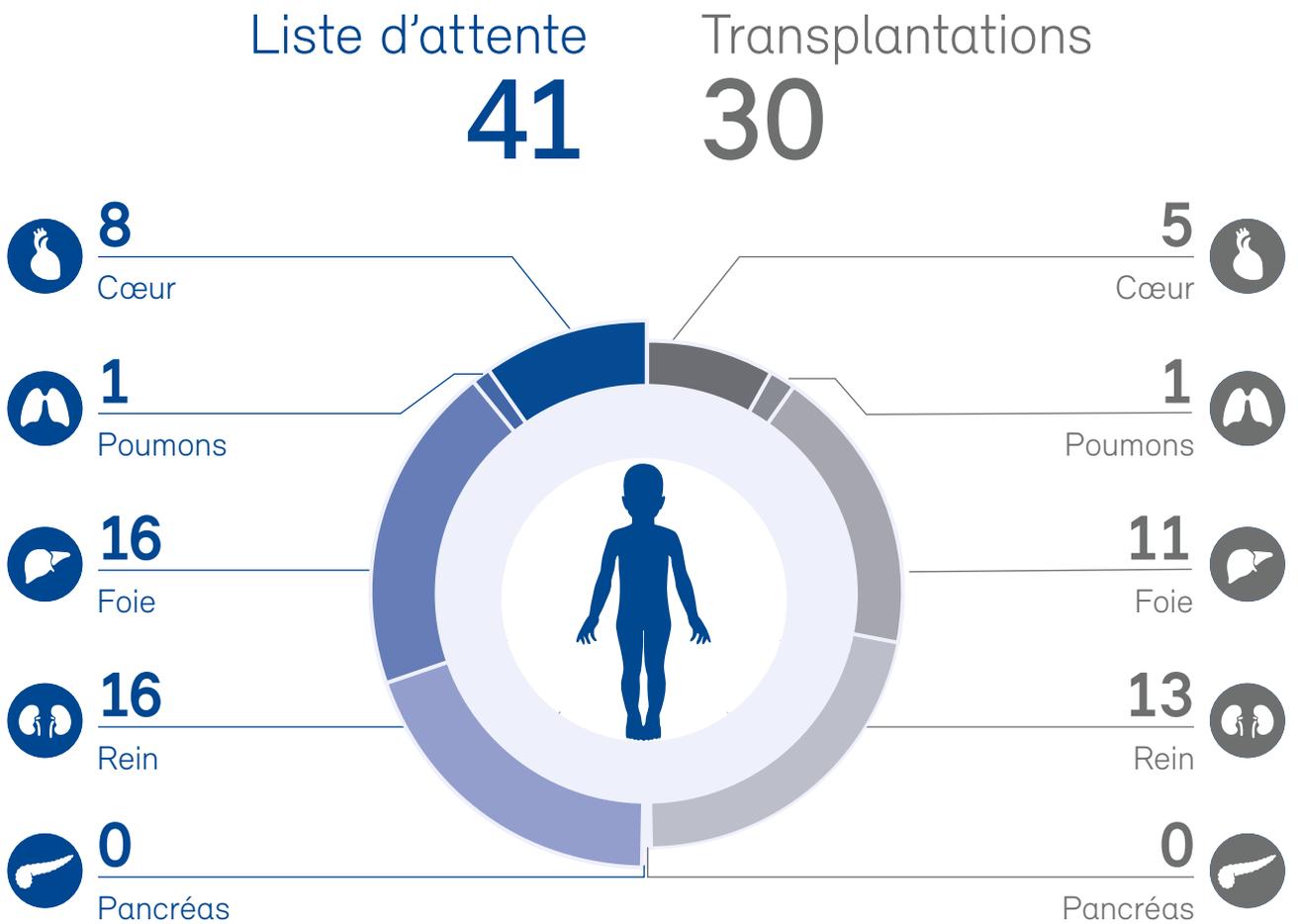
18 transplantations multiorganes ont été réalisées en 2018. Il s'agissait le plus souvent de combinaisons rein/pancréas (44,4%), rein/foie et rein/îlots (22,2% chacune). Sur les 599 patients transplantés, 18 receveurs (3% de tous les transplantés en 2018) ont donc reçu plus d'un organe.

Les transplantations multiorganes

Poumon/foie	1
Foie/rein	4
Rein/pancréas	8
Rein/îlots de Langerhans	4
Cœur/rein	1
Total	18

Liste d'attente et transplantations chez les enfants

En 2018, 41 enfants (jusqu'à l'âge de 16 ans révolus) figuraient sur la liste d'attente, soit un enfant de plus qu'en 2017. Parmi les enfants figurant sur la liste, 16 attendaient une greffe du rein, 16 une greffe du foie, 8 une greffe du cœur, et un enfant une greffe du poumon. 30 enfants ont pu être transplantés, soit 10 de plus qu'en 2017.



Échange d'organes avec les partenaires européens

Organes importés

En 2018, la Suisse a importé au total 43 organes en provenance d'Europe, c'est-à-dire 19,4 % de plus qu'en 2017. 33 provenaient de l'Agence de la biomédecine (ABM) en France, avec laquelle Swisstransplant travaille en étroite collaboration depuis longtemps. 5 organes ont été importés de Scandinavie (Scandiatransplant), 3 de Lituanie (NTB) et 2 d'Italie (IGE).

	2014	2015	2016	2017	2018
Cœur	2	4	5	4	6
Poumons	8	4	3	4	2
Foie	12	12	14	19	18
Rein	3	7	13	9	17
Autres	0	0	0	0	0
Total importations	25	27	35	36	43

Organes exportés

En 2018, 16 organes n'ont pu trouver de receveur compatible sur la liste d'attente en Suisse. Ces organes ont été exportés à l'étranger, où ils ont pu être transplantés avec succès. Le nombre d'organes exportés en 2018 a doublé par rapport à 2017. Le tableau suivant affiche la répartition des organes exportés vers les partenaires européens.

	ABM	ET	OCATT	Total
Cœur	3		2	5
Poumons	1	2		3
Foie		1	1	2
Rein		2		2
Pancréas	3			3
Intestin grêle			1	1
Total	7	5	4	16



Le partenaire logistique de Swisstransplant : Alpine Air Ambulance (AAA).

Organes proposés

Le nombre d'organes proposés par les centres d'attribution européens a augmenté de 29 organes pour atteindre 299 organes proposés en 2018, ce qui correspond à une augmentation de 10,7 %. La France (ABM) a proposé 39 % des organes, Eurotransplant (ET) 24 % et Scandiatransplant (SCANDIA) 11 %.

	ABM	ET	IGE	NHSBT	OCATT	NTB	SCANDIA	KST	Poltransplant	NTO	LTC	Total
Cœur	28			13	4	2	10	2		1	1	61
Poumons	20	17	1	11	7	3	9	1	1		1	71
Foie	43	3	1		3	12	8	1	1			72
Pancréas/ îlots de Langerhans	1	7	1	1		1	1					12
Rein	24	3	2		1	4	4					38
Intestin grêle	2	41	1			1						45
Total	118	71	6	25	15	23	32	4	2	1	2	299

Pour les abréviations des partenaires européens, voir page 43



« Je savoure et j'apprécie chaque jour qui m'est offert dans ma nouvelle vie. » Carina Bürgisser

Carina Bürgisser est transplantée du cœur depuis 2015. Depuis, elle s'engage pour le don d'organes, en tenant par exemple des stands d'information de Swisstransplant ou en recueillant des signatures pour l'initiative en faveur du don d'organes. Grâce à la greffe du cœur, Carina peut s'adonner à ses passe-temps préférés comme le lancer de drapeau, la natation, le vélo et le snowboard.

Bilan

Comme l'année passée, les comptes annuels 2017 ont été présentés de manière conforme aux principes comptables du CO. Compte tenu du modèle d'indemnisation pour le processus de don, de nouveaux moyens ont pu être versés aux fonds liés en 2017.

Bilan en CHF	Remarques	31.12.2018	%	31.12.2017	%
Actifs					
Actif circulant					
Liquidités		19676244	83,3	17620921	79,3
Créances résultant de ventes et de prestations de service		1833574	7,8	2518460	11,3
Autres créances à court terme		11354	0,0	6925	0,0
Comptes de régularisation de l'actif		103058	0,4	51449	0,2
Total de l'actif circulant		21624229	91,6	20197755	90,9
Capital immobilisé					
Placements financiers		1994149	8,4	2029684	9,1
Immobilisations corporelles		3	0,0	3	0,0
Total du capital immobilisé		1994152	8,4	2029687	9,1
Total actifs		23618381	100,0	22227442	100,0
Passifs					
Fonds de tiers					
Engagements résultant d'achats et de prestations de service		950084	4,0	624439	2,8
Autres engagements à court terme		8142	0,0	7831	0,0
Comptes de régularisation du passif et provisions à court terme		1519582	6,4	1660429	7,5
Provisions et positions similaires de par la loi	1.1	50000	0,2	50000	0,2
Total des fonds de tiers		2527808	10,7	2342699	10,5
Capital des fonds liés					
Fonds dédiés	1.2	17880824	75,7	16806909	75,6
Total des fonds liés		17880824	75,7	16806909	75,6
Capital propre					
Capital de la fondation		30000	0,1	30000	0,1
Fonds libres réalisés		2989434	12,7	2850544	12,8
Résultat de l'exercice (année précédente)			-		-
Total du capital propre		3019434	12,8	2880544	13,0
Résultat de l'exercice		190316	0,8	197290	0,9
Total passifs		23618381	100,0	22227442	100,0

1.1 Provisions pour rentes transitoires

1.2 Fonds dédiés à l'indemnisation de la recherche de donneurs, du transport d'organes, des hôpitaux chargés des prélèvements, des spécialistes du don d'organes et de tissus (FOGS-SDOT) ainsi que de la recherche et du développement

La somme de CHF 58 400 provenant du résultat de l'exercice 2017 a été allouée aux provisions à court terme.

Compte de résultats

Compte de résultats en CHF	Remarques	2018	2017
Rendement des fonds			
Rendements dédiés	2.1	-10987 727	-9932 484
Total du rendement des fonds		-10987 727	-9932 484
Produits des prestations de service			
Gestion administrative du processus du don d'organes		-1992 673	-1804 016
Revenus de fonds publics	2.2	-4427 158	-4425 528
Dons libres et contributions		-87 164	-281 859
Produits divers		-7 237	-7 967
Autres produits		-170 000	-170 000
Total des produits des prestations de service		-6684 232	-6689 370
Total recettes		-17671 959	-16621 854
Charges des fonds			
Charges dédiées	2.1	9744 503	8961 141
Total des charges des fonds		9744 503	8961 141
Charges pour prestations de tiers			
Coûts des projets		189 755	567 958
Charges groupes de travail		25 500	31 804
Total charges pour prestations de tiers		215 255	599 761
Autres charges			
Charges de personnel		4805 930	4655 382
Frais d'exploitation		1650 196	1431 342
Total des autres charges		6456 125	6086 724
Total des charges		16415 883	15647 626
Résultat d'exploitation 1 (avant résultats financiers)		-1256 076	-974 228
Résultat des titres		29 715	-104 589
Résultat d'exploitation 2 (avant impôts, extraordinaire, hors exploitation)		-1226 361	-1 078 817
Produit extraordinaire		-37 870	0
Résultat d'exploitation 3 (avant attribution des fonds)		-1264 231	-1 078 817
Attribution fonds de solidarité		40 137	0
Retrait fonds de solidarité		0	-230 049
Attribution fonds de surgi		0	319 106
Retrait fonds de surgi		-28 428	0
Retrait fonds de transport		-128 323	-124 991
Attribution fonds de recherche des donneurs		424 546	435 244
Attribution fonds des spécialistes du don d'organes et de tissus		905 983	482 216
Retrait fonds de recherche et de développement		-140 000	0
Résultat de l'exercice		-190 316	-197 290

2.1 Recettes et charges des fonds dédiés (voir bilan)

2.2 Les recettes se composent des éléments suivants : mandat principal «Gestion du service national des attributions» (CHF 2,314 mio), gestion du Comité National du Don d'Organes (CHF 0,400 mio), réalisation de trois projets partiels dans le cadre du plan d'action «Plus d'organes pour des transplantations» (CHF 0,315 mio) et recettes en lien avec la recherche/détection de donneurs d'organes potentiels (CHF 1,398 mio).

Liste des abréviations

AAA	Alpine Air Ambulance	KS SH	Hôpital cantonal de Schaffhouse
ABM	Agence de la biomédecine (France)	KSA	Hôpital cantonal d'Aarau
ASSM	Académie Suisse des Sciences Médicales	KSGR	Hôpital cantonal des Grisons
BSS	Bürgerspital de Soleure	KSSG	Hôpital cantonal de Saint-Gall
CD-P-TO	European Committee on Organ Transplantation	KST	Koordinacni Stredisko Transplantaci (République tchèque)
CDS	Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé	KSW	Hôpital cantonal de Winterthour
CHM	Suisse Centre	LTC Latvijas	Transplantācijas centrs (Lettonie)
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois	LUKS	Hôpital cantonal de Lucerne
CHVR	Centre Hospitalier du Valais Romand	MPH	Master of Public Health
CIT	Contre-indications temporaires	NEO	Noyau d'experts opérationnels
CM	Comité Médical	NHSBT	National Health Service Blood and Transplant (Royaume-Uni)
CNDO	Comité National du Don d'Organes	NOO	Netzwerk Organspende Ostschweiz
CO	Code des obligations	NTB	Lithuanian National Bureau on Transplantation (Lituanie)
CPil	Comité de pilotage	NTO	Národná transplantáčná organizácia (Slovaquie)
CURT	Centre universitaire romand de transplantation	OCATT	Organització Catalana de Trasplantaments (Catalogne)
DBD	Donation after Brain Death	OFSP	Office fédéral de la santé publique
DCA	Donor Care Association	PLDO	Programme Latin de Don d'Organes
DCD	Donation after Circulatory Determination of Death	PMP	Par million d'habitants
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale	SCANDIA	Scandiatransplant (Danemark, Estonie, Finlande, Islande, Norvège, Suède)
ESOT	European Society for Organ Transplantation	SFL	Swiss Football League
ET	Eurotransplant International Foundationn (Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, Slovénie)	SGL-SSMI	Schweizerische Gesellschaft für Intensivmedizin/ Société Suisse de Médecine Intensive
FOGS-SDOT	Fachpersonen Organ- und Gewebespender/ Spécialistes du don d'organes et de tissus	STAH	Groupe de travail de Swisstransplant «Cœur»
HFR	Hôpital fribourgeois	STAN	Groupe de travail de Swisstransplant «Reins»
HNE	Hôpital neuchâtelois	SVK	Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie
HOPE	Hypothermic Oxygenated machine Perfusion	swimsa	Swiss Medical Students' Association
HUG	Hôpitaux Universitaires de Genève	SwissDRG	Swiss Diagnosis Related Groups
IGE	Italian Gate to Europe (CNT Centro Nazionale Trapianti) (Italie)	UKBB	Hôpital universitaire pédiatrique des deux Bâle
JCI	Jeune Chambre Internationale	USB	Hôpital universitaire de Bâle
KiPaDoS	Kidney Paired Donation System	USZ	Hôpital universitaire de Zurich
Kispi UZH	Hôpital universitaire pédiatrique de Zurich		

Mentions légales

Éditrice et administration

Swisstransplant
Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes

swisstransplant
Effingerstrasse 1
Case postale
3011 Berne
T +41 58 123 80 00
F +41 58 123 80 01
www.swisstransplant.org
info@swisstransplant.org

Concept et design

visu'l AG identity, Berne
www.visu-l.ch

Impression

Druckerei Dietrich AG, Basel

Download

Le rapport annuel et les graphiques à haute définition sont disponibles sur www.swisstransplant.org/rapportannuel.

